



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9272^e séance

Mardi 28 février 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M^{me} Frazier/M. De Bono Sant Cassia (Malte)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Issahaku
Japon	M. Ishikane
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité (S/2023/127)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité (S/2023/127)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M^{me} Rasha Muhrez, Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/127, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Les tremblements de terre qui ont récemment frappé la Türkiye et la République arabe syrienne ont causé des souffrances indicibles à des millions de personnes. Les Syriens touchés – dans les deux pays – étaient déjà plongés dans l'une des plus grandes crises humanitaires de ce siècle, après 12 années de guerre et de conflit sans merci. Qu'ils soient maintenant victimes de l'une des plus grandes catastrophes naturelles de notre époque dépasse presque l'entendement. Les tremblements de terre ont frappé au moment où les besoins étaient les plus importants,

les services les plus rares, l'économie au plus bas et les infrastructures déjà fortement endommagées. Ils ont touché de nombreuses régions où vivent des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que des régions où la guerre a déjà fait beaucoup de dégâts ou dans lesquelles les conditions de conflit restent intenses.

Je présente une nouvelle fois mes plus sincères condoléances et exprime ma compassion à celles et ceux qui, en Syrie et en Türkiye, ont perdu des membres de leur famille et des êtres chers. Je pleure les Syriens qui participaient au processus politique à Genève et qui ont été tués ou ont perdu des proches. Je compatis avec toutes les personnes qui souffrent dans leur chair et ont subi des pertes, qui vivent des traumatismes à répétition et qui se demandent aujourd'hui comment elles pourront reconstruire un quelconque avenir. Je rends également hommage aux Syriennes et aux Syriens héroïques, dans les différentes régions de Syrie, ainsi qu'aux innombrables travailleurs des organisations non gouvernementales, aux intervenants d'urgence et au personnel des Nations Unies, qui ont œuvré et continuent d'œuvrer sans relâche dans des conditions difficiles dans les régions sinistrées.

La priorité immédiate est l'intervention humanitaire d'urgence en faveur des Syriens, où qu'ils se trouvent, au lendemain du tremblement de terre. Mes collègues humanitaires ont travaillé jour et nuit pour intensifier cette action. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a présenté plusieurs exposés au Conseil ces derniers jours et en présentera un autre aujourd'hui.

Pour satisfaire à l'impératif humanitaire, j'ai exhorté tous les acteurs à dépolitiser l'action humanitaire. En d'autres termes, il faut garantir l'accès. Ce n'est pas le moment de se livrer à des calculs politiques sur le passage des frontières ou des lignes de front. Il faut des ressources : tout le monde doit donner rapidement et généreusement à la Syrie et lever tous les obstacles qui empêchent l'aide de parvenir aux Syriens dans toutes les régions touchées. Et il faut que le calme règne ; l'heure n'est pas à l'action militaire ni à la violence.

J'ai fait passer ce message à tous mes interlocuteurs : à l'Équipe spéciale chargée des affaires humanitaires à Genève ; à Beyrouth, où j'ai rencontré les principaux donateurs, réunis à l'initiative de l'Union européenne ; à Damas, où j'ai été reçu par le Ministre des affaires étrangères Mekdad ; à Amman, où j'ai vu le Ministre des affaires étrangères Safadi ; et à Istanbul, où j'ai été reçu par le chef de la Commission syrienne de négociation, M. Jamous.

J'ai été en contact avec le Ministre turc des affaires étrangères, M. Çavuşoğlu, et je me suis entretenu avec de hauts dignitaires de la région arabe, de la République islamique d'Iran, des États-Unis d'Amérique et d'Europe. Je reviens tout juste de Moscou, où j'ai rencontré hier le Ministre des affaires étrangères Lavrov.

Les Syriens du nord-ouest, en particulier dans les zones échappant au contrôle du Gouvernement, ont exprimé un fort mécontentement quant à l'incapacité de la communauté internationale à leur fournir une aide urgente dans les jours qui ont suivi les tremblements de terre, sentiment partagé, j'ai pu le constater, par de nombreux membres de la société civile et de la direction du Conseil national syrien à Istanbul. La tragique réalité, c'est que ce sont des problèmes directement liés aux questions non résolues au cœur du conflit qui ont entravé une intervention efficace. Cela fait longtemps que je dis que la situation en Syrie n'est pas tenable, que le statu quo est totalement inacceptable et que le peuple syrien est extrêmement vulnérable face à des problèmes qui ne sont pas entièrement de leur ressort. Il a fallu de terribles tremblements de terre pour le mettre clairement en évidence, et c'est à nouveau le peuple syrien qui en paie le prix fort.

Mais les séismes ont également mis au jour une autre réalité. Nous constatons qu'il est possible de travailler pour le bien commun. Malgré les difficultés et les échecs des premiers jours, les mesures prises en réponse aux tremblements de terre, toutes temporaires, toutes humanitaires, mais toutes importantes, ont envoyé un message clair. Oui, il est possible de prendre des mesures positives. Il est possible de coopérer sur la Syrie. Je perçois plusieurs signaux dans ce sens.

Premièrement, nous avons été témoins de la remarquable bonne volonté dont ont fait preuve de nombreux Syriens eux-mêmes, tant en paroles qu'en actes, en organisant et en envoyant des secours à leurs concitoyens de l'autre côté des lignes de front, indépendamment des défis et des difficultés auxquels ils sont eux-mêmes confrontés. Je suis profondément touché par leur volonté de mettre la politique de côté. Un interlocuteur syrien nous a dit, à juste titre, que la société civile syrienne était sur le terrain et présente dans chaque foyer, dans chaque famille. Je voudrais prendre le temps de signaler que les Syriennes ont été en première ligne de ces efforts. Et c'est sur leurs épaules que repose la charge supplémentaire de dénoncer les dangers particuliers auxquels les femmes sont exposées aujourd'hui, notamment celles qui vivent dans des espaces publics qui ne leur offrent pas l'intimité, la dignité et la sécurité dont elles ont besoin, et celles qui s'efforcent de

venir à bout de l'impression selon laquelle les besoins des femmes sont un luxe qui peut être mis de côté en période de crise humanitaire. Des rapports faisant état de femmes violées, battues et harcelées me parviennent en cette période de véritable vulnérabilité. Des femmes nécessitant des soins post-partum se les sont vu refuser, ainsi que des lieux appropriés pour se mettre à l'abri. Les filles et les garçons sont particulièrement vulnérables durant ces événements bouleversants et déroutants et nécessitent une protection adaptée lorsque les adultes sont occupés ailleurs et que de nombreuses écoles sont fermées ou hors d'état de fonctionner.

Deuxièmement, je me félicite de l'introduction récente d'exemptions liées aux tremblements de terre dans plusieurs régimes de sanctions unilatérales, notamment par les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne, ainsi que des efforts qu'ils ont déployés pour veiller à ce que leurs sanctions n'interfèrent pas avec les secours, notamment en raison d'un excès de zèle dans l'application de ces dernières. Nous avons également constaté une dose appréciable de bonne volonté et d'efforts diplomatiques à l'égard de la Syrie, en termes de gestes de condoléances et de fourniture d'aide, directement ou par l'intermédiaire de l'ONU et d'autres organismes humanitaires. Il sera vital que la générosité des donateurs continue, avec des promesses de dons et des décaissements rapides en réponse à l'appel éclair.

Troisièmement, je me félicite de la décision prise par le Gouvernement syrien d'ouvrir les deux points de passage de Bab el-Salam et de Raaï depuis la Türkiye vers le nord-ouest de la Syrie. Il convient également de souligner l'autorisation générale des opérations exigeant le franchissement de lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie jusqu'en juillet, ainsi que d'autres mesures permettant de réduire les tracasseries administratives liées à l'accès humanitaire et de faciliter les transactions financières humanitaires, à un taux de change préférentiel, dans le cadre des interventions suite au tremblement de terre.

Quatrièmement, je voudrais signaler pour mémoire que nous avons constaté une relative accalmie de la violence à la suite du séisme, ce qui peut faciliter les opérations de secours et prouve que le calme peut être instauré et maintenu s'il existe une volonté politique. C'est également un point que j'ai souligné lors de ma visite à Damas. Toutefois, je tiens à préciser que je suis préoccupé par le fait que ce calme a été ponctué de rapports faisant état d'incidents inquiétants : des échanges de tirs d'obus et de mortiers entre des zones sous le contrôle du Gouvernement syrien, des Forces démocratiques syriennes, de l'opposition armée ou du groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrit

sur les listes du Conseil de sécurité ; une attaque de Hay'at Tahrir el-Cham à travers la ligne de front ; des signalements de frappes de drones turcs ; une frappe aérienne dans le centre de Damas attribuée à Israël ; des assassinats dans le sud-ouest ; et des attaques effroyables attribuées à Daech dans le désert. Recevoir des informations faisant état de victimes civiles en raison d'une action militaire est encore plus choquant en période de catastrophe naturelle. Nous continuons d'insister sur l'importance d'une accalmie partout en Syrie. Et nous plaidons tout particulièrement et de toute urgence auprès de l'ensemble des parties influentes pour que, dans toutes les zones touchées par le tremblement de terre, les violences cessent immédiatement afin de permettre aux secours d'intervenir et à la population civile d'avoir un répit.

Il s'agit d'un tableau mitigé, mais ces quatre points, qui impliquent le concours de diverses parties, sont le type d'éléments sur lesquels nous devons nous appuyer si nous voulons aller au-delà de l'intervention d'urgence rendue nécessaire par le tremblement de terre et résoudre les problèmes du règlement du conflit lui-même et de la crise profonde en Syrie.

Lorsque nous passerons des secours d'urgence au relèvement post-tremblement de terre, les difficultés politiques non résolues représenteront de plus grands obstacles et poseront de plus grands dilemmes. Il faudra naviguer dans l'un des paysages politiques les plus complexes de la planète : un territoire divisé en plusieurs zones de contrôle ; un Gouvernement soumis à des sanctions imposées par des donateurs essentiels ; des autorités de facto ailleurs ; plus d'un groupe terroriste inscrit sur les listes ; cinq armées étrangères ; des conflits violents intriqués ; des déplacements de masse ; des violations des droits humains et atteintes à ces droits de nature systémique ; des institutions qui sont en déliquescence, corrompues ou absentes ; des infrastructures en ruines ; une économie anéantie ; un trafic de drogues en expansion ; une pauvreté écrasante et des besoins qui montent en flèche. Et il faudra jongler avec toutes ces difficultés alors que la communauté internationale est elle-même profondément divisée.

Inspirons-nous du peuple syrien sur le terrain, qui s'est rassemblé contre vents et marées en ces temps difficiles pour relever d'énormes défis. La situation actuelle est sans précédent. Elle exige des qualités de leader, des idées audacieuses et un esprit de coopération. Pour aller de l'avant, une conversation politique sérieuse entre les principales parties prenantes s'impose afin de progresser sur certains des aspects politiques non résolus du conflit qui pourraient bloquer les efforts de relèvement absolument indispensables après la catastrophe. Pour

cela, il faudra moins de gesticulations politiques, moins de discours et plus de pragmatisme. Le Gouvernement syrien, l'opposition syrienne et l'ensemble des principaux acteurs extérieurs devront faire preuve de réalisme et de franchise. Il faudra isoler la Syrie des conflits géopolitiques plus larges entre les acteurs clefs. Cela exige un processus coordonné.

Je collabore étroitement avec mes collègues hauts responsables de l'ONU concernant les échanges avec les autorités syriennes et les parties prenantes externes. Je continue également d'interagir avec ces dernières, car nous aurons besoin de tous les principaux protagonistes arabes et européens et, bien sûr, des acteurs du processus d'Astana et des États-Unis, afin d'œuvrer de concert. Si tous, et je dis bien tous, peuvent envisager un compromis par rapport aux positions antérieures, chacun en sortira gagnant. Cela ne peut se faire qu'au niveau politique.

Je dirais qu'une approche fondée sur l'élaboration de mesures de confiance réciproques et vérifiables, l'approche dite pas à pas, est plus pertinente aujourd'hui que jamais. Ce dialogue enregistrait déjà des progrès, et ses principes de réciprocité et de vérifiabilité, ainsi que les questions qu'il s'efforçait de promouvoir, seront essentiels si nous voulons aller de l'avant.

C'est parce que, soyons honnêtes, les tremblements de terre ont mis en évidence et exacerbé bon nombre des questions fondamentales liées à la résolution 2254 (2015), telles que les questions de gouvernance, de souveraineté et d'intégrité territoriale, un cessez-le-feu à l'échelle nationale, un environnement sûr, calme et neutre, le dossier des détenus et des personnes portées disparues, le retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées, dont beaucoup ont de nouveau été déplacés du fait des tremblements de terre et n'ont nulle part où aller, ainsi que la reconstruction et le relèvement après le conflit, des processus pour lesquels les tremblements de terre n'ont fait que créer de nouveaux besoins.

Mon message à tous demeure inchangé : apportons une réponse généreuse et œuvrons de concert à l'appui des interventions d'urgence face à ces tremblements de terre. Il faut que tous les acteurs qui ont une quelconque influence fassent en sorte que le calme règne partout, notamment dans les zones frappées par les tremblements de terre. Faisons fond sur les mesures prises jusqu'à présent par toutes les parties et poursuivons sur cette lancée. Dans cet esprit, il faut que toutes les parties prennent et promeuvent des mesures

de confiance supplémentaires afin de relever le défi du relèvement après la catastrophe et de régler les questions politiques en suspens. Coordonnons pleinement nos efforts au cours de la période à venir afin de tracer la voie à suivre sur le plan politique.

Je continue de mener de vastes consultations, notamment avec les pays arabes et d'autres acteurs de premier plan. Je suis prêt à user de mes bons offices, à soumettre des propositions et à mobiliser les acteurs nécessaires pour définir les prochaines étapes, conformément au mandat qui m'a été confié en vertu de la résolution 2254 (2015). Nous le devons à tous les Syriens et à toutes les Syriennes qui vivent ce cauchemar amplifié et qui attendent désespérément une lueur d'espoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je pense que cela ne vous surprendra pas, Madame la Présidente, ni les membres du Conseil, que, comme on peut s'y attendre, mes observations se recouperont sensiblement avec celles de M. Pedersen en raison des événements extraordinaires survenus ces dernières semaines en Syrie et en Türkiye. Je vous présente donc toutes mes excuses car mon exposé va porter principalement sur les récents tremblements de terre et les mesures prises pour y faire face. Ces tremblements de terre ont eu d'énormes répercussions humanitaires et, comme l'a dit Geir Pedersen, des conséquences dans d'autres domaines, ce qui est de la plus haute importance.

Cela fait maintenant trois semaines que les tremblements de terre ont frappé la Türkiye et la Syrie. L'ampleur dévastatrice de la catastrophe apparaît de plus en plus clairement, mais il est encore difficile de savoir ce qu'il en est. Au moins 50 000 personnes ont été tuées, dont environ 6 000 en Syrie, principalement dans le nord-ouest du pays. De nombreuses personnes ont été blessées. Des dizaines de milliers de personnes sont toujours portées disparues. Nous ne savons pas si elles sont mortes ou toujours en vie. Des centaines de milliers de personnes sont sans abri.

De surcroît, pour ne rien arranger, la zone la plus touchée a encore été frappée par de fortes répliques hier et, bien sûr, il y a quelques jours, par un autre tremblement de terre. La population, déjà traumatisée par tant d'années de guerre et de conflit, a dû faire face à plus de morts, de destructions et de dégâts.

Cette tragédie immense et presque invraisemblable survient à une période extrêmement difficile

pour le peuple syrien, accentuant ainsi les souffrances dans un pays ravagé par 12 années de conflit. Avant même cette dernière tragédie, quelque 15,3 millions de personnes, soit 70 % de la population du pays, avaient besoin d'une aide humanitaire.

En plein milieu d'un rude hiver, les tremblements de terre ont détruit des quartiers entiers, les rendant inhabitables, comme j'ai pu le constater, ainsi que de nombreuses autres personnes, au courant de ce mois. Alors que beaucoup de Syriens, comme à leur habitude, ont ouvert les portes de leur maison à d'autres, les abris collectifs n'ont jamais été aussi surpeuplés. Les premières évaluations indiquent que 5 millions de personnes en Syrie ont besoin d'un abri sommaire et d'une aide non alimentaire. Dans bien des régions, quatre ou cinq familles vivent sous une même tente, sans installations spéciales pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques ou les personnes handicapées. M. Pedersen a parlé avec émotion des vulnérabilités et des conditions propres aux femmes et aux filles.

Il existe toujours un risque élevé que des centaines de bâtiments s'effondrent. Le Gouverneur d'Alep m'a dit qu'il craignait qu'il faudrait démolir un très grand nombre de bâtiments. Des milliers de bâtiments devront peut-être être démolis. Nombreux sont ceux qui, naturellement, ont peur de retourner chez eux, car leur sécurité n'est pas encore garantie.

Le risque de contracter une maladie augmente dans le contexte de l'épidémie actuelle de choléra. Le nord-ouest de la Syrie fait état d'un nombre très élevé de cas de choléra depuis les tremblements de terre. Les prix des denrées alimentaires, des produits ménagers et d'autres articles essentiels s'envolent.

La plupart des habitants ont besoin d'une aide humanitaire. Les tensions communautaires s'intensifient. Je voudrais toutefois attirer tout particulièrement l'attention, comme je l'ai déjà fait au Conseil, sur la tragédie que représente le traumatisme causé par une catastrophe aussi soudaine, dévastatrice, violente et impitoyable, qui touche des personnes vivant déjà dans des conditions extrêmement difficiles.

La phase de recherche et de sauvetage après les tremblements de terre touche à sa fin. Nous avons tous été témoins des efforts héroïques déployés pour sortir les victimes des décombres, dans le nord-ouest de la Syrie par exemple, avec très peu d'aide de la part des équipes internationales de recherche et de sauvetage, qui ont pu opérer ailleurs. Ces moments nous montrent que, comme les membres du Conseil peuvent l'imaginer, en dépit des

efforts internationaux, ce sont les Syriens sauvant des Syriens qui ont fait preuve du plus grand héroïsme. Hélas, de nombreux secouristes ont été eux-mêmes victimes. Des dizaines de travailleurs humanitaires ont été tués ou blessés pendant les tremblements de terre et par la suite.

Comme l'a dit Geir Pedersen, et comme beaucoup l'ont fait remarquer, moi y compris, malgré un départ raté, la communauté humanitaire relève ce défi. Depuis le 9 février, date à laquelle le point de passage de Bab el-Haoua a été remis en service, l'ONU a envoyé plus de 423 camions dans le nord-ouest de la Syrie, transportant de la nourriture, des abris, des kits d'assainissement et des équipements et fournitures médicaux essentiels destinés à au moins un million de femmes, d'hommes et d'enfants. De nombreuses autres livraisons sont prévues dans les semaines à venir, afin d'atteindre le volume d'aide nécessaire et auquel les habitants de cette région ont droit.

Comme je l'ai fait le jour même, je me félicite bien sûr de l'accord donné par le Gouvernement syrien en vue de l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï au niveau de la frontière, pour que l'ONU et ses partenaires puissent acheminer l'aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie. Comme nous l'avons dit à cette occasion et auparavant, ces points de passage sont un complément vital. Au cours des deux dernières semaines, ils nous ont déjà permis d'atteindre plus rapidement et plus efficacement les personnes dans le besoin vivant dans le nord-ouest du pays et de leur apporter un peu de réconfort. Les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï permettront d'intensifier les opérations humanitaires en cours, qui se sont poursuivies en utilisant le point de passage Bab el-Haoua, à l'exception de trois ou quatre jours pendant cette tragédie.

Le personnel des Nations Unies effectue désormais des missions quasi-quotidiennes dans le nord-ouest de la Syrie pour mener à bien les activités humanitaires essentielles, à savoir évaluer les lacunes, apporter un soutien, échanger avec les partenaires locaux et les populations touchées, les consulter et suivre leurs conseils, surveiller les programmes et assurer la liaison avec les autorités locales.

Je me félicite de la procédure accélérée d'approbation des visas mise en place par le Gouvernement syrien. Ces nouvelles procédures ont permis aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et à d'autres acteurs humanitaires de mobiliser du personnel spécialisé supplémentaire pour appuyer les opérations à Damas et dans les régions touchées en Syrie.

À Alep, Homs, Hama et Lattaquié, l'ONU aide les personnes vivant dans des abris collectifs surpeuplés et dans des communautés d'accueil, en s'attachant tout

particulièrement à remédier aux violences fondées sur le genre, aux traumatismes provoqués par ce matin-là et à d'autres risques en matière de protection, comme je l'ai mentionné. Les systèmes d'orientation, l'aide en nature et le soutien psychosocial font partie des mesures utilisées pour contribuer à atténuer les risques intrinsèques. Le Fonds central pour les interventions d'urgence a débloqué 40 millions de dollars, afin d'appuyer les opérations de secours dès le début. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires utilise également le Fonds humanitaire pour la Syrie et le Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie afin d'acheminer les fonds aussi rapidement que possible vers les organisations de première ligne.

Comme nous le savons bien d'après les commentaires publics et ce que nous avons vu, les interventions menées après le tremblement de terre n'ont pas été menées sans difficulté. Les efforts visant à relancer les missions à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie ont été retardés. Nous continuons d'insister auprès de toutes les parties sur la nécessité de faciliter l'accès rapide et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires à ces zones et d'ouvrir toutes les routes pour atteindre toutes celles et tous ceux dans le besoin de toutes les manières possibles, comme le Secrétaire général l'a publiquement déclaré. La demande croissante d'articles essentiels et la raréfaction qui en résulte, les tentes étant l'exemple le plus flagrant, ainsi que la hausse des prix, mettent les chaînes d'approvisionnement de la région à rude épreuve. Les donateurs commencent à acheminer des fournitures par voie aérienne jusqu'à la frontière turque mais aussi jusqu'à Damas et à Alep. C'est une mesure indispensable et bienvenue. Les marchés locaux ne sont plus à même d'approvisionner aisément les opérations transfrontières en certains articles essentiels, d'où la nécessité de recourir à des ponts aériens aussi coûteux que nécessaires. Les infrastructures critiques sont gravement endommagées. Il faut encore des machines pour déblayer les décombres. Les hôpitaux de fortune ont besoin d'équipements et de réparations. Et nous avons besoin d'outils pour rétablir l'accès à l'eau potable. Nous sommes tous préoccupés par la menace omniprésente que représente le choléra dans le nord-ouest de la Syrie et ailleurs.

L'ONU s'efforce de surmonter les obstacles involontaires qui découlent des sanctions et des lois antiterroristes et, comme l'a dit M. Pedersen, nous nous félicitons des autorisations accordées par les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Nous continuons de travailler pour éliminer, ou contourner le trop

plein d'exigences qui subsistent et entravent la fourniture de l'aide. Il faut maintenir un engagement soutenu pour y parvenir. Nous sommes très contents du partenariat que nous entretenons avec ces États Membres pour améliorer la portée de leurs autorisations, afin que les personnes dans le besoin et touchées par le tremblement de terre aient accès à toute l'aide requise.

Toutes ces mesures d'urgence sont nécessaires. Une intervention humanitaire efficace exige un effort soutenu, en plus d'une grande attention de la communauté internationale, d'une coordination étroite et, bien sûr, d'un soutien généreux. L'appel éclair pour trois mois émis en faveur de la Syrie requiert 397 millions de dollars pour combler les besoins les plus critiques. La prochaine conférence des donateurs qui se tiendra à Bruxelles sera un moment décisif pour notre intervention en Syrie et en Türkiye. Dans le même temps, je me dois de rappeler au Conseil qu'il faut encore 4,8 milliards de dollars pour le plan d'intervention humanitaire de 2023, afin de répondre aux besoins préexistants. Il s'agit du plus grand appel humanitaire de l'année partout dans le monde, et il traduit l'ampleur et la gravité des besoins en Syrie, après 12 ans d'un conflit dont elle n'a jamais voulu.

Nous savons ce qu'il faut faire pour permettre aux personnes touchées de vivre dans la dignité, et j'espère que nous faisons désormais tout ce qui est en notre pouvoir pour concrétiser cet objectif. Toute personne présente dans cette salle et à cette séance peut contribuer à faire de cet objectif une réalité. Nous devons tous nous montrer à la hauteur des attentes. Nous remercions ceux qui ont répondu à nos appels jusqu'à présent et appelons tous les autres à leur emboîter le pas. Nous devons accroître notre soutien, afin que dans cette situation particulièrement injuste, non méritée et inattendue, le peuple syrien sache au moins que le monde se soucie de lui.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Muhrez.

M^{me} Muhrez (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil en cette période critique. Je m'exprime aujourd'hui à la fois en tant qu'humanitaire et en tant que Syrienne.

Je voudrais commencer par raconter au Conseil l'histoire de Maya. Dans la nuit du tremblement de terre, Maya a passé la nuit en ville, chez Tala, sa grande amie et cousine. Elle y dormait souvent parce que c'était plus près de son université et qu'avec les pénuries d'électricité et de

carburant dans son village, le trajet était plus facile. Elles se réjouissaient toutes les deux de leur première année à l'université et avaient tout leur avenir devant elles.

Lorsque le sol a tremblé cette nuit-là, et que les membres de la famille criaient pour s'entendre, il n'a fallu que quelques secondes pour qu'ils soient tous ensevelis sous le poids de toute leur vie, de tous les biens qu'ils possédaient. Le père de Maya a accouru du village, les voisins sont venus, mais à mains nues, ils étaient impuissants face à l'acier froissé et aux blocs de béton. Après 10 heures sous les décombres, les poumons de Maya ont lâché ; elle a suffoqué. Lorsqu'on l'a finalement extirpée des gravats, son corps était encore chaud. Elle venait de mourir. Les secours sont arrivés trop tard, juste quelques minutes trop tard. Maya est morte, tout comme sa meilleure amie et cousine Tala, son oncle et sa tante. Samedi dernier aurait été son dix-neuvième anniversaire. Maya et Tala étaient mes cousines.

Ce sont les voisins qui ont désespérément essayé de libérer Maya des décombres. En utilisant du matériel rudimentaire, des pioches et leurs mains nues, les familles, les voisins, les communautés du nord de la Syrie se sont portés au secours les uns des autres. Les Syriens ont appelé la communauté internationale à l'aide, nous avons tous vu les images de cette catastrophe, et pourtant l'aide n'est tout simplement pas arrivée en Syrie à l'échelle et à la vitesse nécessaires. Les Syriens étaient complètement livrés à eux-mêmes durant ces premières heures. Lorsque la majeure partie du monde entier a tourné le dos aux Syriens, ils se sont soutenus les uns les autres et ont sauvé ce qui restait.

Aujourd'hui, les secouristes locaux sont en train de déblayer les décombres. Les organisations locales fournissent aux enfants et à leurs familles des abris, des couvertures et des matelas, des vêtements chauds et de la nourriture. Les travailleurs humanitaires utilisent des camionnettes pour acheminer l'aide et les fournitures essentielles aux familles dans le besoin. Dans le même temps, ils ont aussi perdu leurs propres maisons et des êtres chers. Ils sont eux aussi aux prises avec le traumatisme émotionnel causé par les tremblements de terre. Je veux rendre hommage aux communautés syriennes, aux travailleurs humanitaires et aux amis. À maintes reprises, lorsque des catastrophes et des tragédies ont frappé, ils ont tenu bon. Ils n'ont pas perdu espoir. Cependant, la résilience a ses limites.

Maya faisait partie des millions d'enfants qui ont vécu la plus grande partie de leur enfance dans les circonstances les plus difficiles. Ils ont persévéré malgré

les ressources qui s'amenuisaient. Ils sont allés à l'école tenaillés par la faim. Ils ont enduré des hivers froids et des nuits sombres. Ils ont travaillé dur pour s'offrir un avenir meilleur, mais si rien ne change, leur résilience ne leur permettra pas d'avoir un avenir plus digne et plus sûr. Nous leur devons d'opérer ce changement, de leur fournir le soutien dont ils ont besoin, maintenant et à l'avenir. Au nom de tous les enfants syriens, je demande au Conseil, à la communauté internationale et à toutes les parties au conflit en Syrie de reconnaître que nous avons besoin d'une nouvelle approche. Les personnes qui ont survécu ont désespérément besoin d'aide pour reconstruire leur vie. Nous sommes maintenant engagés dans une course contre la montre pour éviter les effets secondaires du séisme. Les services sont toujours débordés dans tout le pays, et les enfants dans le nord de la Syrie sont exposés à un risque accru de violence et d'exploitation.

Même avant le séisme, après 12 ans de conflit, les besoins humanitaires en Syrie étaient considérables. Ces séismes signifient qu'il y a un plus grand risque que les familles soient obligées de prendre des décisions impossibles pour leurs enfants, en faisant des compromis qui pourraient avoir des conséquences durables sur leurs vies, notamment en ce qui concerne l'éducation de base, la nutrition et les soins de santé, mais aussi leur protection. Elles pourraient aller jusqu'à entreprendre un voyage périlleux à travers la Méditerranée.

De nombreuses familles nous disent que leurs enfants font des cauchemars, craignant qu'il y ait un autre séisme. Samer, qui est âgé de 6 ans, a eu la jambe cassée et a été blessé à la tête lorsque sa maison s'est effondrée à cause du séisme. Il vit actuellement dans un camp avec sa famille, et sa mère a confié à mon équipe qu'il lui répète sans cesse : « Dieu merci, nous n'avons pas de murs, donc rien ne me tombera dessus ». Les enfants et leurs familles auront besoin d'un soutien psychosocial à long terme pour les aider à se remettre de leurs blessures psychiques. Il est évident qu'il ne faut pas les abandonner face à ces problèmes. Ils ont besoin de notre soutien, et c'est pour cela que nous devons avoir accès aux populations touchées. Un accès humanitaire total à l'ensemble des personnes touchées est d'une importance capitale. Nous avons besoin d'un accès de toutes parts et par toutes les voies. Des vies et des avenir en dépendent.

Save the Children se félicite de l'accord qui a été conclu pour ouvrir deux points de passage supplémentaires à la frontière et pour assouplir les mesures administratives concernant l'acheminement de l'aide humanitaire mises en place par le Gouvernement syrien, et nous saluons les efforts

que déploie le Conseil pour garantir l'accès. Nous nous félicitons également que les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne aient récemment délivré des licences afin d'atténuer les conséquences imprévues des sanctions sur la fourniture de l'aide humanitaire. Aujourd'hui, nous appelons au maintien de toutes les mesures visant à faciliter l'acheminement de l'aide.

Il est temps de parler des prochaines étapes. Si les problèmes d'accès peuvent – et doivent – être réglés, alors, les acteurs humanitaires et les organisations locales auront besoin de fonds pour intensifier leurs activités afin de sauver des vies et d'aider les populations à se relever. Ces séismes nous donnent une occasion de réfléchir à notre action en Syrie. Nous ne pouvons être complices en faisant de la Syrie un pays dépendant de l'aide. La réaction suscitée par le séisme doit être l'occasion de se rassembler, de mettre la politique de côté et de repenser notre approche. S'il est vrai que l'aide fournie au cours de la dernière décennie a permis de maintenir des enfants en vie, cela suffit-il ? Les enfants syriens ne méritent-ils pas un avenir digne, durable et plein d'espoir ?

Il est temps de mettre l'accent sur le relèvement. Nous devons appuyer les organisations locales et la société civile afin d'apporter des changements profonds pour ce qui est de l'appui que reçoivent les populations. Il faudra remettre les écoles en état et faire en sorte que les hôpitaux puissent fonctionner. Les enfants ont besoin de logements sûrs, et non de tentes. Leurs parents ont besoin d'emplois qui leur permettent de gagner un salaire décent et de subvenir aux besoins de leur famille. Si nous ne changeons pas d'approche, et si nous nous contentons de reconstruire ce qui a été perdu, les Syriens devront attendre une autre vie.

Nous avons besoin d'approches nouvelles et originales pour faire face à l'ampleur des défis qui nous attendent tous. L'avenir de Samer ne peut se résumer à des tentes, ou à se déplacer d'un endroit à l'autre en recherchant désespérément la sécurité. Son avenir ne doit pas être un avenir caractérisé par des soins de santé, une éducation et des perspectives médiocres. Il a le droit de grandir en sécurité, d'être en bonne santé et d'aller à l'école, et il a le droit de rêver et de planifier son avenir. Faisons en sorte qu'il n'y ait pas de risque que la vie de Samer soit écourtée, comme l'a été celle de Maya.

Comme tant de Syriens, j'ai perdu des membres de ma famille, des amis et des collègues. Lors de ma dernière visite en Syrie, j'ai vu la dévastation et la souffrance. Mais j'ai également pu voir la solidarité et l'espoir. J'ai vu des gens qui ouvraient leurs portes à

leurs voisins et leur préparaient des repas chauds, en partageant de la nourriture qui avait déjà été rationnée. Ils s'occupaient des jeunes enfants et des personnes âgées. Les Syriens sont résilients. Soutenons cette résilience pour les aider à bâtir un avenir meilleur.

Au cours des 12 dernières années, la Syrie a connu un conflit, une crise économique, et maintenant, une catastrophe naturelle. Que doit-il se passer de plus pour que nous agissions différemment ? Les enfants syriens comptent sur nous tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Muhrez de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, de leurs exposés sur les aspects politiques et humanitaires de la situation en Syrie. Par ailleurs, nous avons suivi attentivement l'intervention de la représentante de la société civile, M^{me} Rasha Muhrez.

Le monde entier a été ébranlé par l'ampleur de la tragédie provoquée par le séisme survenu dans la zone frontalière entre la Syrie et la Türkiye. Nous nous sommes tous unis pour présenter nos condoléances et exprimer notre solidarité aux familles des victimes. Les deux pays avaient besoin d'une aide d'urgence. Plus de 20 vols humanitaires et près de 1 000 tonnes d'aide ont été envoyés en Syrie par le Ministère des situations d'urgence et le Ministère de la défense de la Russie. Le Centre russe pour la réconciliation des parties belligères fournit également un appui global aux Syriens.

Les membres du Conseil de sécurité s'accordent à dire que les conséquences de la catastrophe, qui a frappé plusieurs provinces, ont pratiquement réduit à néant les avancées humanitaires réalisées ces dernières années. Face à l'ampleur sans précédent de la catastrophe et guidé par un impératif humanitaire, Damas a répondu immédiatement et sans condition à la demande de la branche humanitaire de l'ONU et a accepté d'ouvrir deux points de passage supplémentaires à la frontière avec la Türkiye pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire des Nations Unies. Nous saluons cette démarche du Gouvernement syrien. L'accord conclu entre la Syrie et l'ONU est pleinement conforme aux principes directeurs de l'aide humanitaire énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, et ne nécessite donc pas d'être entériné

par une décision du Conseil. Grâce à cet accord, depuis le 9 février, l'ONU bénéficie d'un accès total et sans entrave via non seulement le point de passage de Bab el-Haoua, comme le prévoit la résolution 2672 (2023), mais également les nouveaux points de passage de Bab el-Salam et de Raai.

En outre, dans les premières heures qui ont suivi la tragédie, les autorités syriennes ont accordé aux travailleurs humanitaires de larges dérogations pour travailler dans tout le pays. Cela concerne notamment l'envoi de convois humanitaires dans les zones non contrôlées par Damas dans le nord-ouest du pays. Cette mesure ouvre de larges possibilités pour l'acheminement de l'aide humanitaire par les routes intérieures en Syrie, ce qui est pleinement conforme à la résolution 2672 (2023), ainsi qu'à la position commune de tous les membres du Conseil selon laquelle il est essentiel d'acheminer l'aide aux personnes qui en ont besoin par tous les moyens possibles.

Néanmoins, aucune suite n'a été donnée aux mesures prises par les dirigeants syriens. Au cours des deux semaines qui se sont écoulées depuis la tragédie, il n'a pas été possible d'envoyer un seul convoi humanitaire à travers les lignes de front en raison du sabotage flagrant des terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham. Pourtant, compte tenu de la situation sur le terrain, de la logistique et des infrastructures de transport, il existe une forte demande de fournitures humanitaires de Damas vers le nord-ouest du pays. Cette situation est pour le moins déroutante. Nous parlons des mêmes militants retranchés à Edleb, qui acceptent l'aide humanitaire dans certains cas et la bloquant dans d'autres cas. Malheureusement, ils sont en réalité cautionnés par certaines délégations du Conseil, qui se contentent d'« exprimer leur préoccupation » sans grande conviction et empêchent le Conseil d'examiner de manière objective les agissements des terroristes.

Si l'on ajoute à cela les nombreuses indications selon lesquelles les militants de Hay'at Tahrir el-Cham s'approprient ouvertement l'aide humanitaire qui arrive dans l'enclave via le mécanisme transfrontière pour la revendre à la population locale, imposent leur contrôle sur les centres humanitaires bénévoles dans la zone de désescalade d'Edleb et saisissent l'argent qui leur est destiné, l'image donnée à voir au Conseil de sécurité n'est pas très flatteuse.

Concrètement, nos collègues occidentaux tentent de se servir de nous pour camoufler ce système corrompu dont profitent les terroristes inscrits sur les listes de

l'ONU. Apparemment, les militants n'obtiennent rien des livraisons à travers les lignes de front facilitées par le Gouvernement syrien, ou du moins pas autant que ce que leur rapportent les convois transfrontières, ce qui explique leur absence d'intérêt pour ces livraisons, ainsi que le peu d'intérêt que leur portent les capitales occidentales. Les collègues qui agissent de la sorte se présentent non seulement sous un jour extrêmement défavorable, mais ils compromettent également l'avenir du mécanisme transfrontière, qui n'a de sens que s'il a vocation à compléter de manière temporaire l'aide intra-syrienne. Si on cherche à entraver artificiellement les livraisons en provenance de Damas, qui sont légitimes à tous égards, nous ne voyons pas l'intérêt de préserver le mécanisme transfrontière, qui constitue une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

En parallèle de la fourniture d'une aide d'urgence à la population syrienne, une attention particulière doit être portée au relèvement des régions dévastées et à la reconstruction des infrastructures résidentielles et sociales et des services publics. À cette fin, la communauté internationale doit apporter tout son appui, de manière impartiale. Selon les estimations de l'ONU, en 2017, 250 milliards de dollars étaient nécessaires pour assurer le relèvement complet de la Syrie. Au vu du niveau de financement du plan de réponse humanitaire pour la Syrie ces dernières années, on peut affirmer sans risque de se tromper que la communauté des donateurs n'est pas en mesure d'atteindre cet objectif ou n'est pas disposée à le faire.

Pour être honnêtes, nous sommes frappés par le cynisme de certains membres du Conseil de sécurité qui tentent de nous reprocher de ne rien faire pour aider au relèvement de la Syrie sous prétexte que nous n'agissons pas via les canaux de l'ONU. Nous avons déjà fourni à nos collègues des données statistiques concernant nos efforts bilatéraux en la matière. Cependant, ces derniers passent délibérément sous silence le fait que l'aide globale fournie par la Russie à la Syrie est maintes fois supérieure à la leur. Nous ne souhaitons pas agir par l'intermédiaire des mécanismes de l'ONU, principalement parce que, selon nous, ces canaux restent non transparents malgré toutes nos demandes à cet égard, et nous ne pouvons obtenir de données élémentaires sur les projets en cours.

D'une manière générale, les tentatives de nos collègues de nous faire passer pour des resquilleurs dans la mise en œuvre des projets de relèvement rapide ne sont pas dignes d'acteurs internationaux qui se respectent. D'ailleurs, le peuple syrien sait parfaitement qui l'aide, et à hauteur de quel montant.

Ce dont nos collègues occidentaux peuvent vraiment se vanter, c'est de leurs efforts pour maintenir les

réfugiés syriens dans des camps situés dans les pays voisins pour des raisons politiques, ainsi que de leurs sanctions étouffantes, qui font peser un lourd fardeau sur les Syriens ordinaires. Nous exhortons les membres du Conseil de sécurité à faire preuve de prudence à l'heure d'évaluer les dérogations pour raisons humanitaires aux régimes de sanctions. Ces dérogations sont loin d'être un geste généreux, et encore moins un remède universel aux nombreux malheurs que les sanctions ont infligés et continuent d'infliger aux Syriens. Ce ne sont pas des mesures particulièrement dignes d'éloges, mais plutôt le strict minimum que les autorités américaines et européennes peuvent et doivent faire dans les circonstances actuelles. Bien entendu, la question de la levée complète des sanctions unilatérales ne risque pas de disparaître. Au contraire, elle revêt une importance grandissante.

La question des sanctions, en particulier, a été soulignée dans l'examen thématique réalisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à propos du tremblement de terre de février et de ses conséquences. Nous attendons également avec intérêt le rapport, initialement prévu pour janvier, de l'équipe de pays des Nations Unies en Syrie sur les conséquences des sanctions.

Le Secrétariat a signalé à plusieurs reprises que les problèmes rencontrés par les humanitaires sur le terrain du fait d'un zèle excessif dans l'application des sanctions demeurent. En raison de la loi César pour la protection des civils syriens adoptée par les États-Unis en 2019, même l'ONU ne peut pas assurer la livraison humanitaire à Damas des engrais russes qui sont bloqués dans les ports de l'Union européenne. Nous soulignons que nous n'avons pas accès à ces engrais et qu'au titre du régime de sanctions antisyrrien que je viens de mentionner, les engrais sont considérés comme des produits à double usage, ce qui limite les possibilités de les expédier. Compte tenu du fait qu'une famine est sur le point d'éclater en Syrie et que ses terres agricoles sont occupées par les États-Unis, nous attendons de Washington, s'il est réellement attaché aux valeurs humanitaires, qu'il prenne les mesures nécessaires pour permettre à l'ONU de mener à bien cette opération qui, je le répète, est de nature humanitaire. Malheureusement, rien de tel ne s'est produit jusqu'à présent. Nous demandons une nouvelle fois au Secrétariat de ne pas passer sous silence les problèmes découlant des effets négatifs des sanctions contre la Syrie et notamment de veiller à ce qu'une cargaison de nos engrais soit envoyée dans ce pays.

Par ailleurs, nous appelons le Secrétaire général à abroger sa scandaleuse méthodologie intitulée « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies

en Syrie », qui couvre les donateurs occidentaux et légitime de facto leurs arguments politiques sur le caractère inopportun de financer des projets d'infrastructure dans les territoires contrôlés par les autorités syriennes légitimes.

En ce qui concerne le volet politico-militaire du règlement de la question syrienne, nous devons admettre qu'aux problèmes existants sur le terrain, tels que la présence militaire étrangère illicite et les foyers de terrorisme restants, se sont ajoutés de nouvelles difficultés, à savoir la menace d'une éventuelle opération militaire dans le nord de la Syrie, ainsi que la remise en activité de divers groupes armés, en raison notamment de la libération de prisonniers de Daech.

Dans ce contexte, Israël continue de mener régulièrement des opérations militaires arbitraires. Le 19 février, l'armée de l'air israélienne a lancé une nouvelle série de frappes sur le territoire syrien. Plusieurs cibles à Damas et dans sa périphérie ont été attaquées. L'un des missiles a touché un immeuble résidentiel dans une zone urbaine densément peuplée, faisant cinq morts et 15 blessés. Un fragment d'un autre missile, intercepté par la défense aérienne syrienne, a atterri à seulement 300 mètres des locaux de l'ambassade de Russie à Damas.

Nous condamnons fermement l'emploi de la force par Israël, qui constitue une violation flagrante du droit international. Nous demandons instamment à la partie israélienne de mettre fin aux provocations armées contre la République arabe syrienne et de s'abstenir de toute mesure susceptible d'avoir des conséquences dangereuses pour l'ensemble de la région. Nous pensons que la poursuite de cette pratique malveillante est tout à fait inacceptable, en particulier dans une situation où de nombreux pays, dont la Russie, aident activement les Syriens à surmonter les conséquences d'un tremblement de terre dévastateur en envoyant en Syrie des équipes de recherche et de sauvetage, des médecins et des fournitures humanitaires.

Nous rappelons une fois de plus que pour parvenir à une stabilisation et une sécurité durables en Syrie et à l'extérieur du pays, il est indispensable de rétablir pleinement son intégrité territoriale et sa souveraineté, et de redonner à Damas le contrôle de l'ensemble du territoire national. Ces principes sont au cœur des accords conclus dans le cadre du processus d'Astana, qui regroupe la Russie, la Türkiye et l'Iran, concernant Edleb et la région de l'Euphrate. Avec nos partenaires, nous continuerons à promouvoir une stabilisation solide et durable en Syrie et dans la région.

Nous plaçons sans relâche en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, avec l'appui de l'ONU, sans ingérence extérieure et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité de la République arabe syrienne.

Dans le cadre de cette approche, nous avons eu un échange de vues approfondi avec l'Envoyé spécial à Moscou le 27 février. Au cours de ces consultations, nous avons confirmé la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015), qui prévoit de promouvoir un dialogue intrasyrien, notamment dans le cadre de la Commission constitutionnelle. À cet égard, nous tenons à souligner la pertinence des efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, pour dépolitiser la plateforme de Genève, faire en sorte que la Commission reprenne ses sessions et maintenir des contacts réguliers avec les Syriens. Il est crucial de se concentrer sur ces tâches sans se laisser distraire par d'autres initiatives, dont la valeur ajoutée ne nous semble toujours pas évidente.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths, l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Rasha Muhrez de leurs exposés.

Trois semaines se sont maintenant écoulées depuis les tremblements de terre meurtriers du 6 février, qui ont fait de si nombreuses victimes. Nous réaffirmons notre appui à l'action menée par l'ONU pour venir en aide à toutes les personnes qui ont été touchées par cette tragédie. À ce jour, nous avons annoncé une aide humanitaire de 185 millions de dollars pour les populations turque et syrienne.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'aide humanitaire des Nations Unies continue de transiter par les points de passage de Raaï, Bab el-Salam et Bab el-Haoua, et nous espérons que les convois transfrontaliers indispensables et qui sauvent des vies augmenteront à mesure que davantage d'articles seront disponibles. Nous saluons les organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile syriennes qui fournissent ces services cruciaux dans toute la Syrie, et en particulier dans le nord-ouest. Toutefois, la crise humanitaire dans les zones touchées par le tremblement de terre n'a pas commencé il y a trois semaines. La nécessité d'accroître l'aide et l'accès de l'ONU, en premier lieu dans le nord-ouest de la Syrie, est une douloureuse évidence depuis des années. Aujourd'hui, alors que nous commençons à peine à saisir l'ampleur des destructions dues aux séismes, il est manifeste que ce besoin d'aide est voué à perdurer.

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous devons tous continuer de surveiller de près la situation, afin de garantir que l'aide humanitaire arrive à ceux qui en ont besoin. Nous devons veiller à ce que l'aide transfrontière puisse continuer d'accéder au peuple syrien sans interférence indue. Si cela nécessite que le Conseil agisse, alors nous devons être prêts à agir. Les États-Unis se disent une nouvelle fois favorables à ce que l'aide humanitaire exploite tous les modes d'acheminement, y compris à travers les lignes de front. Nous appuyons avec force le plan d'opérations établi par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour l'aide livrée dans le nord-ouest. Nous appelons également le régime et la Russie à faciliter enfin un accès humanitaire transfrontière sans entrave jusqu'au camp de Roukban. Tandis que nous nous employons à augmenter l'aide acheminée à tous les Syriens touchés, nous ne devons pas oublier les informations troublantes selon lesquelles le régime détourne une aide destinée à sauver des vies, laquelle s'est retrouvée mise en vente sur les marchés ou aux mains de potentats cherchant à tirer profit de sa distribution. Nous sommes tout aussi préoccupés par les informations faisant état de livraisons détournées ou bloquées par d'autres acteurs. Nous appelons le régime et toutes les parties à faciliter les opérations humanitaires et à s'abstenir de détourner ou de politiser l'aide.

Nous entendons avec inquiétude que, dans le sillage de la catastrophe naturelle, le régime d'Al-Assad aurait recommencé à pilonner le nord-ouest de la Syrie, provoquant plus de dommages et de détresse encore. Cela souligne la nécessité d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale et de progresser sur le volet politique. Nous exhortons le régime syrien à coopérer sans réserve avec l'Envoyé spécial Pedersen dans le cadre des efforts qu'il déploie pour organiser des discussions de bonne foi en vue de trouver une solution politique au conflit, conformément à la résolution 2254 (2015). Les conditions créées par un conflit sur le point d'entrer dans sa douzième année ont rendu les effets du tremblement de terre plus dévastateurs encore. La situation dans des villes comme Alep est beaucoup plus difficile après les séismes, car le régime d'Al-Assad avait déjà détruit nombre de leurs bâtiments en bombardant et en pilonnant ses propres citoyens.

Le Conseil est, à juste titre, saisi de la situation humanitaire, mais nous savons tous que le Conseil peut et doit faire davantage pour accompagner le processus politique. La Commission constitutionnelle reste au point mort en raison des exigences arbitraires de

la Russie. Réaffirmons tous notre attachement à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, mené sous les auspices de l'ONU, notamment à son siège européen à Genève. La résolution 2254 (2015) est la feuille de route convenue pour régler le conflit et répondre aux besoins de long terme du peuple syrien. Au lieu d'utiliser le tremblement de terre pour détourner l'attention des réformes nécessaires, nous appelons le régime à enfin se mobiliser et à s'associer sincèrement à un processus politique qui aidera tous les Syriens.

Certains membres du Conseil ont laissé entendre que les sanctions imposées à la Syrie par les États-Unis étaient susceptibles d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. Cet argument est parfois avancé de bonne foi, parfois non. Je vais donc être clair : les sanctions des États-Unis contre la Syrie visent les personnes et entités qui brutalisent le peuple syrien depuis plus de 10 ans. Il s'agit d'individus qui ont torturé des Syriens, lâché des armes chimiques sur les Syriens, ou spolié le peuple syrien au gré d'une corruption endémique. Les sanctions des États-Unis ne visent pas l'aide humanitaire destinée à ceux qui en ont besoin, et nous l'avons clairement montré par nos actions. Nos programmes de sanctions comportent de nombreuses dérogations pour faciliter l'aide humanitaire, y compris les secours d'urgence. De surcroît, nous avons délivré plusieurs licences générales pour que les ONG et autres organismes humanitaires comprennent bien que nos sanctions ne visent pas l'aide humanitaire. Qui plus est, nous sommes prêts à aider les organisations humanitaires si elles rencontrent quelque obstacle à la fourniture de l'aide.

Mon dernier point concerne l'acheminement d'engrais. Les États-Unis ne sont pas à l'origine des retards qui empêcheraient la Russie de livrer des engrais à la Syrie, comme le prétend la Russie. Si la Russie veut donner des engrais, elle peut. La Russie doit travailler en prise directe avec l'ONU pour que ses dons agricoles en Syrie soient distribués par l'intermédiaire de ses partenaires locaux.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration aujourd'hui au nom du Brésil et de la Suisse, corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien. Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés et de leurs âpres efforts M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, et M^{me} Rasha Muhrez, Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2023/127). Nous tenons une nouvelle fois à faire part de nos sincères

condoléances à toutes les personnes qui ont été touchées par les tremblements de terre en Türkiye et en Syrie. Nous remercions également tous les acteurs humanitaires des inlassables efforts qu'ils déploient sur le terrain pour veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin, tout en étant eux-mêmes touchés par la tragédie, comme nous l'avons entendu de la bouche de M^{me} Muhrez.

Trois semaines après les tremblements de terre et leurs nombreuses répliques, les besoins humanitaires en Syrie sont plus importants que jamais. Dans les régions touchées de plein fouet, l'approvisionnement alimentaire des survivants est insuffisant, leurs logements sont menacés, le soutien médical est inadéquat et les risques de protection auxquels ils sont très exposés sont multiples. Parmi ces populations figurent les millions de Syriens déplacés à l'intérieur du pays en raison du conflit en cours. Partout en Syrie, les besoins sont élevés, qu'il s'agisse de nourriture, d'abris, de chauffage, d'eau potable, de médicaments, de carburant ou d'autres services de protection tenant compte des questions de genre. Dans tout le pays, les séismes ont exacerbé les vulnérabilités et inégalités qui prévalaient déjà en matière d'âge, de sexe ou d'état de santé. Il est donc crucial que l'action humanitaire veille à ce que les besoins propres à chaque groupe de personnes soient satisfaits. Les risques de violence sexuelle et fondée sur le genre sont particulièrement élevés dans ce contexte de destruction et de déplacement.

Nous saluons les efforts déployés par de nombreux pays pour permettre une assistance humanitaire en Türkiye et en Syrie. Il est encourageant de savoir que les convois des Nations Unies ont pu faire transiter l'aide par les trois points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Ra'ï grâce à l'accord conclu le 13 février entre la Syrie et l'ONU. Comme nous venons de l'entendre, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 400 camions ont effectué des livraisons ces trois dernières semaines. Nous espérons que le nombre de camions chargés d'aide humanitaire augmentera d'ici peu et que l'intervention bénéficiera d'un financement accru. Il convient de veiller à ce que les conditions requises soient réunies pour un acheminement rapide, sans entrave, durable et prévisible de l'aide et des services essentiels.

Par ailleurs, nous nous félicitons que quatre missions interinstitutions transfrontières des Nations Unies aient pu être effectuées à ce jour dans la zone touchée par les tremblements de terre. Ces missions sont importantes pour obtenir des évaluations de la situation sur le terrain et y répondre en conséquence, et nous

espérons qu'elles pourront se poursuivre. Il importe que l'aide continue d'être distribuée sans incidents graves de sécurité sur le terrain. Nous exhortons toutes les parties à continuer d'autoriser et de faciliter un accès humanitaire rapide, sûr, sans entrave et durable à toutes les régions syriennes. À cet égard, tous les modes d'acheminement de l'aide, y compris à travers les frontières et les lignes de front, doivent être mis à la disposition des acteurs humanitaires afin de garantir un accès humanitaire rapide, sans entrave et durable. Nous appelons toutes les parties à protéger l'action des humanitaires en respectant le droit international humanitaire et en cessant les hostilités, car celles-ci ne font qu'aggraver les souffrances de la population civile.

En tant que corédacteurs sur le dossier humanitaire syrien, nous restons guidés par l'impératif humanitaire et par les besoins de la population syrienne. Les conséquences d'une catastrophe naturelle aussi dévastatrice ne sauraient être politisées. Nous encourageons tous les États Membres de l'ONU à contribuer davantage aux appels humanitaires d'urgence lancés à la suite des séismes, ainsi qu'au plan de réponse humanitaire pour 2023, y compris les fonds de financement communs. Cela devrait permettre de fournir rapidement une aide vitale et d'assurer la continuité des programmes et des projets existants, tels que ceux relatifs au relèvement rapide. La situation humanitaire en Syrie était déjà plus grave que jamais avant ce séisme. Plus d'une décennie d'hostilités permanentes ont laissé des séquelles à long terme, et on estimait déjà que 15,3 millions de Syriens à travers tout le pays auraient besoin d'aide cette année. Ce nombre va désormais augmenter. Il est de notre devoir de les aider.

(l'oratrice poursuit en français)

Je souhaite m'exprimer maintenant à titre national sur la situation politique en Syrie.

Nous venons de le dire, les tremblements de terre du 6 février et leurs nombreuses répliques ont décimé des communautés entières dans le nord et le nord-ouest du pays. Le témoignage de Ahmad, membre d'une organisation de la société civile active dans la province d'Alep, illustre cette situation tragique. Je cite :

« En quelques instants, tout le monde est devenu une victime. Les civils, les travailleurs humanitaires, et même les policiers, les ambulanciers et le personnel de la défense civile, tous ont été victimes de ce tremblement de terre dévastateur. Quatre-vingts secondes ont suffi pour changer la vie là-bas. »

Pour ces Syriennes et Syriens, ces 80 secondes de tremblement de terre se sont ajoutées à 12 années d'un conflit qui a fragilisé le socle politique et social de leur pays. La Suisse remercie l'Envoyé spécial Pedersen pour son engagement, dès les premières heures et en vertu du mandat que le Conseil lui a conféré, en faveur des personnes affectées par les tremblements de terre. Dans cette logique, nous saluons les deux réunions de l'Équipe spéciale chargée des affaires humanitaires tenues sous son égide les 9 et 22 février à Genève, siège de l'ONU en Europe et des principales organisations humanitaires engagées sur le terrain.

La Suisse souhaite également amplifier l'appel de l'Envoyé spécial à un cessez-le-feu au niveau national et l'encourager à continuer de mener des entretiens avec les principaux acteurs régionaux et internationaux à cet effet. D'Alep à Soueïda, de Deïr el-Zor à Homs, frappes aériennes, attaques indiscriminées et affrontements armés mettent en danger les civils dans l'ensemble du pays et constituent de sérieux freins à l'instauration d'une paix durable. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, et de protéger les civils et le personnel humanitaire.

Conformément à la résolution 2254 (2015) et à l'appel du Secrétaire général dans son rapport récent (A/76/890), la Suisse appelle à faire toute la lumière sur le sort des personnes détenues et disparues. Les proches de ces personnes disparues comptent parmi les 15,3 millions de Syriennes et de Syriens qui dépendent de l'aide humanitaire. Ils comptent parmi les millions de réfugiés syriens dans le monde et certains d'entre eux ont encore perdu des membres de leurs familles durant les 80 secondes où la terre a violemment tremblé. Accorder à ces proches le droit de savoir, c'est ouvrir la porte à une solution politique, qui demeure la seule issue possible au conflit.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Mozambique et mon pays, le Gabon.

Nous remercions l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, de leurs exposés édifiants. Nous avons écouté avec attention le témoignage émouvant de M^{me} Rasha Muhrez. Nous saluons la participation à cette séance des représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la République de Türkiye.

(l'orateur poursuit en anglais)

Comme nous venons de l'entendre, une fois de plus, la Syrie est en proie à une crise humanitaire sans précédent qui nécessite une attention particulière de la part du Conseil. La situation est devenue encore plus alarmante à la suite du tremblement de terre du 6 février, qui a frappé simultanément la Syrie et la Türkiye voisine, et qui a été accompagné de nombreuses répliques qui ont entraîné un lourd bilan humain et infligé des souffrances indicibles aux populations de ces deux pays, sans oublier des dégâts matériels colossaux. Outre les nombreuses pertes en vies humaines, le tremblement de terre a provoqué d'importants dommages structurels sur des milliers de bâtiments, notamment des écoles et des hôpitaux, dont certains ont été réduits à l'état de ruines, exposant des dizaines de milliers de personnes aux rudes conditions hivernales et causant de terribles blessures aux survivants, y compris des enfants.

Les trois membres africains du Conseil expriment de nouveau leurs sincères condoléances aux familles des victimes et adressent leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement aux blessés. La population syrienne, épuisée par des années de conflit et les conséquences du récent tremblement de terre, a besoin de répit. Au total, 15,3 millions de personnes, soit près de 70 % de la population syrienne, avaient besoin d'une aide humanitaire avant même ce séisme. Les indicateurs humanitaires et économiques continuent de se détériorer et les services de base s'effondrent, une situation déjà catastrophique qu'une épidémie de choléra et des chocs climatiques viennent encore aggraver.

Nous plaidons également pour une forte mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'appel éclair de près de 400 millions de dollars lancé par le Secrétaire général de l'ONU, afin de sauver des vies et d'éviter de nouvelles souffrances en Syrie au lendemain du séisme. Nous prenons note des premières annonces de donateurs s'engageant à fournir une aide financière ou matérielle, ce que nous jugeons encourageant. Mais nous devons faire plus. Par ailleurs, nous notons avec intérêt que les opérations d'acheminement de l'aide qui ont débuté sur le terrain le 14 février se poursuivent sans heurt et sans entrave aux points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï. L'accès étant l'élément déterminant du secours d'urgence, je voudrais saluer, une fois encore, la décision du Gouvernement syrien d'autoriser l'ouverture de deux nouveaux points de passage, Bab el-Salam et Raaï, pour une période de trois mois, en plus de celui de Bab el-Haoua. Cela a permis d'augmenter le rythme et le volume de l'aide acheminée aux Syriennes et aux Syriens dans le besoin.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des hostilités dans le nord de la Syrie, notamment dans la zone de désescalade d'Edleb, avec la persistance de frappes aériennes, de duels d'artillerie et d'affrontements, en pleine épidémie de choléra dans 14 provinces. Ces hostilités continuent d'exacerber les souffrances des civils, les exposant aux risques de perdre la vie ou d'être blessé, et les obligeant à continuer de fuir. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 42 civils au total, dont quatre femmes et 13 enfants, ont perdu la vie en raison des hostilités, et au moins 52 civils, dont deux femmes et 17 enfants, ont été blessés. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter les obligations que leur fait le droit international humanitaire, notamment en prenant bien soin, dans la conduite des opérations militaires, d'épargner les civils et les biens de caractère civil. Nous répétons notre appel à un cessez-le-feu immédiat en Syrie pour faciliter l'acheminement de l'aide aux victimes. Nous exhortons toutes les parties à mettre de côté leurs divergences pendant cette tragique urgence nationale.

Les trois membres africains du Conseil saluent le travail de l'Envoyé spécial Pedersen, qui poursuit ses efforts pour faire avancer étape par étape le processus de renforcement de la confiance, conformément à la résolution 2254 (2015), et nous lui renouvelons notre plein appui. Nous espérons que la neuvième session de la Commission constitutionnelle sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pourra se tenir à Genève dans les meilleurs délais et qu'elle permettra de régler les problèmes de fond auxquels la Commission est confrontée. Nous suivons de près les consultations de l'Envoyé spécial avec les femmes et la société civile, qui sont également une composante essentielle du processus politique et de l'instauration d'une paix pérenne.

Étant donné que les Syriennes doivent participer à l'édification de l'avenir de leur pays, nous encourageons le Gouvernement syrien à élaborer des mesures législatives et politiques destinées à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans tous les domaines, de sorte à parvenir à une véritable égalité des genres. Nous exhortons toutes les parties à respecter les droits fondamentaux des femmes et des filles.

Nous prenons par ailleurs note de la mise en place récente de dérogations permanentes liées aux tremblements de terre dans le cadre de plusieurs régimes de sanctions unilatérales. Nous prenons également note du fait que l'ONU poursuivra les discussions bilatérales avec les acteurs concernés sur ces questions afin de définir des

mesures appropriées pour remédier aux conséquences involontaires de ces sanctions, ainsi qu'aux obstacles opérationnels à l'acheminement de l'aide humanitaire. Les trois membres africains du Conseil demandent à tous les pays concernés de lever les sanctions afin de ne pas entraver les opérations de secours menées au profit de la population syrienne dans le besoin.

Pour terminer, au vu de la situation difficile que connaît la Syrie, l'heure n'est pas aux calculs politiques. Les trois membres africains du Conseil appellent toutes les parties prenantes et l'ensemble de la communauté internationale à faire passer les intérêts du peuple syrien en premier et à œuvrer de concert pour lui porter secours.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M^{me} Rasha Muhrez de leurs exposés.

Nous sommes attristés d'apprendre que la Türkiye et le nord de la Syrie ont été frappés par de nouveaux tremblements de terre le 20 février, et nous présentons nos plus sincères condoléances aux personnes touchées par cette série d'événements tragiques.

La situation humanitaire en Syrie demeure extrêmement grave, et les tremblements de terre sont venus exacerber les crises qui sévissaient déjà dans le pays. L'ampleur des besoins en Syrie est incommensurable, compte tenu des niveaux records de pauvreté et d'insécurité alimentaire, de l'épidémie de choléra et de l'hiver rigoureux.

Le Japon se félicite de l'accord conclu entre le Président Al-Assad et l'ONU en vue d'ouvrir deux points de passage supplémentaires dans le nord-ouest de la Syrie pour une période initiale de trois mois. Cela a permis à l'ONU d'intensifier ses opérations d'aide transfrontières, dans le cadre desquelles elle a déjà déployé plus de 400 camions transportant une aide vitale. Toutes les modalités, y compris les opérations transfrontières et les opérations menées à travers les lignes de front, doivent être utilisées pour répondre de manière adéquate aux immenses besoins humanitaires en Syrie. À cet égard, toutes les hostilités doivent cesser, notamment dans les zones touchées par les catastrophes.

Je tiens à informer le Conseil de sécurité que le 24 février, le Japon a annoncé sa décision de verser une aide d'urgence de 27 millions de dollars sous forme de dons pour les dommages causés par les tremblements de terre en Syrie et en Türkiye, en sus des articles de premiers secours qui ont déjà été livrés. Nous sommes reconnaissants aux personnes qui travaillent sur le

terrain en Syrie pour faciliter l'acheminement sans heurt et en temps voulu de l'aide vitale. Nous appelons toutes les parties, y compris le Gouvernement syrien, à continuer de prendre des mesures pour aider à atténuer les souffrances du peuple syrien.

Si la crise humanitaire imminente a été à juste titre au cœur de notre attention, nous ne devons pas oublier qu'une solution politique reste cruciale pour mettre fin au conflit en Syrie. La crise humanitaire ne saurait être définitivement résorbée sans un règlement du conflit.

Il est encourageant d'apprendre que l'Envoyé spécial Pedersen et l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi poursuivent leurs efforts inlassables, notamment en collaborant avec les parties syriennes et les acteurs internationaux et en œuvrant à la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle à Genève. Il est impératif de progresser dans tous ces domaines, y compris sur le dossier des personnes détenues et portées disparues, pour parvenir à mettre fin au conflit par des moyens pacifiques et diplomatiques.

Certains intervenants ont fait référence aux Syriennes et aux Syriens sur le terrain qui se rassemblent et unissent leurs efforts pour assurer leur survie. Le Japon exhorte toutes les parties, en particulier, mais pas uniquement, les autorités syriennes, à coopérer pleinement, dans le même esprit de solidarité que le peuple syrien manifeste sur le terrain, et à recourir aux bons offices de l'Envoyé spécial pour promouvoir un processus politique global et inclusif. Cela reste la seule voie viable vers la paix et la stabilité pour les Syriens.

Le peuple syrien doit demeurer au cœur de nos efforts diplomatiques et humanitaires. Le Conseil de sécurité doit mettre ses différends de côté et travailler de manière constructive à l'amélioration de la situation humanitaire et à la mise en œuvre d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Après avoir enduré 12 années de conflit, la population syrienne, notamment les femmes et les enfants, mérite de voir se dessiner à l'horizon un avenir pacifique et prospère. Faisons en sorte que cela devienne une réalité.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence Martin Griffiths des informations qu'ils nous ont communiquées, ainsi que M^{me} Rasha Muhrez, Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children, de son témoignage émouvant.

Au nom du Gouvernement et du peuple équatoriens, je voudrais exprimer une fois de plus nos condoléances à toutes les victimes des tremblements de terre, notre solidarité avec elles et notre souhait sincère que la population puisse surmonter cette situation difficile, qui a mis à l'épreuve la capacité d'intervention de tous les acteurs présents en Syrie et de la communauté internationale.

Nous saluons le travail accompli par Geir Pedersen, Martin Griffiths, Joyce Msuya, Ghada Mudawi et Mike Robson, ainsi que l'action menée par tous les fonctionnaires des différents organismes des Nations Unies sur place et par les organisations non gouvernementales opérant en première ligne, et leur en sommes reconnaissants. Nous rendons également un hommage posthume aux 79 travailleurs humanitaires qui ont péri alors qu'ils essayaient de répondre aux besoins de la population syrienne sur le terrain.

Nous espérons que trois des enseignements tirés au cours de ces dernières semaines seront analysés et permettront d'opérer à l'avenir une transition pacifique. Premièrement, dans les contextes de paix et de stabilité, le cadre institutionnel permet de faire face efficacement et rapidement aux aléas de la nature. Deuxièmement, quel que soit le scénario, les fruits de la solidarité et de la coopération contribuent à accroître la visibilité des problèmes les plus complexes et à les résoudre, en particulier ceux des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants non accompagnés, les personnes handicapées ou les personnes déplacées. Troisièmement, cette situation critique représente une occasion sur le plan politique de rechercher des solutions durables au conflit en Syrie, axées sur le respect de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, conformément aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015).

Depuis le 6 février, le Conseil de sécurité a tenu quatre séances au cours desquelles il a reçu des informations de première main sur la détérioration des conditions sur le terrain. Nous avons discuté des stratégies les plus efficaces pour apporter un soulagement immédiat à la Syrie, et nous devons reconnaître que des résultats positifs ont été obtenus. L'ouverture de deux points de passage supplémentaires, Bab el-Salam et Raai, par lesquels 423 camions transportant des médicaments, des denrées alimentaires, de l'eau, des couvertures, des tentes et d'autres produits de première nécessité ont été acheminés vers la Syrie, prouve ce qu'il est possible de réaliser avec un peu de volonté politique et un réel souci du peuple syrien. Les opérations à travers les points de

passage aux frontières et à travers les lignes de front se complètent pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est pourquoi le Conseil doit soutenir ces deux mécanismes.

L'Équateur condamne fermement le fait que, dans une situation marquée par le deuil et l'insécurité, les attaques armées se poursuivent sur le territoire syrien et ont coûté la vie à des civils et exacerbent le climat de terreur en plus du chaos qui règne déjà dans le pays. Nous prenons note avec une grande inquiétude des informations communiquées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant une tendance à la hausse du nombre de cas de violence sexuelle dans les centres communautaires. Nous demandons aux équipes de l'ONU sur le terrain de mettre en place des mécanismes de suivi pour faciliter l'activation des protocoles pertinents. Nous les exhortons à fournir les informations pertinentes avec la rapidité et la diligence que ces affaires exigent.

De plus, nous appuyons l'appel éclair du Secrétaire général visant à recueillir 397 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires au cours des trois premiers mois. Toutefois, nous sommes certains que ce chiffre va augmenter avec le début des efforts de réinstallation des personnes déplacées et de reconstruction des infrastructures stratégiques détruites par les tremblements de terre. L'Équateur réaffirme sa volonté de soutenir les initiatives qui facilitent la fourniture de l'aide humanitaire dans les zones les plus critiques et l'application des résolutions du Conseil, afin d'atténuer les souffrances du peuple syrien.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Nous remercions M. Pedersen et M. Griffiths de leurs exposés fort utiles. Nous remercions également M^{me} Muhrez de son exposé émouvant et lui présentons nos sincères condoléances, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont été touchées par le tremblement de terre.

Le peuple frère syrien a subi une tragédie dévastatrice ce mois-ci. Après 12 ans de guerre et une situation humanitaire difficile, le tremblement de terre a infligé de nouvelles souffrances, en faisant des dizaines de milliers de morts et de blessés, en transformant des villes historiques, emblèmes d'une civilisation ancienne, en un tas de décombres et en laissant dans son sillage des familles sans abri et des enfants orphelins. Et alors que les peuples syrien et turc s'efforçaient de se relever et de panser leurs plaies après le premier tremblement de terre dévastateur, un second séisme a frappé leurs pays le 20 février, causant davantage de souffrances à

des millions de personnes. Nous exprimons une fois de plus nos sincères condoléances et notre sympathie aux personnes touchées.

Dans ces circonstances difficiles, l'esprit de solidarité internationale s'est manifesté pour soutenir le peuple syrien. Les pays arabes ont été en première ligne de ces efforts de soutien, comme en témoignent le nombre des pays arabes qui ont tendu la main à la Syrie ces derniers jours et le soutien que les peuples arabes ont apporté à leurs frères syriens, ce qui confirme la nécessité de réintégrer la République arabe syrienne au sein de la communauté arabe. Dans ce contexte, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis a effectué une visite d'urgence en Syrie et en Türkiye au lendemain du tremblement de terre, où il a pu constater par lui-même l'ampleur des destructions et des souffrances dans les zones touchées. À la lumière de la situation actuelle, je souhaite insister sur les trois points suivants.

Premièrement, nous devons intensifier les interventions humanitaires internationales en Syrie de toutes les manières possibles pour atteindre les personnes touchées. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis ont salué la décision du Gouvernement syrien d'ouvrir deux points de passage supplémentaires pour une période de trois mois afin de répondre aux besoins urgents résultant du tremblement de terre, une mesure importante qui a permis d'acheminer des milliers de tonnes d'aide humanitaire à travers la frontière syro-turque. Nous nous félicitons également des observations de M. Griffiths concernant la poursuite de l'acheminement sans entrave de l'aide via les trois points de passage.

Pour notre part, les Émirats arabes unis ont réagi à cette situation humanitaire conformément aux principes de notre politique étrangère, qui met l'accent sur l'assistance aux personnes dans le besoin. À cette fin, nous nous sommes empressés de lancer une opération humanitaire pour envoyer des secours et une aide médicale en Syrie et en Türkiye, notamment en déployant des équipes de recherche et de sauvetage et en construisant des hôpitaux de campagne. Nous avons également alloué une aide de plus de 200 millions de dollars aux deux pays, dont 20 millions de dollars en réponse à l'appel éclair de l'ONU pour la Syrie. Par ailleurs, nous facilitons un pont aérien avec plus de 100 vols transportant de l'aide et un soutien médical, ainsi qu'un pont aérien supplémentaire vers la Syrie depuis la Cité humanitaire internationale à Doubaï, pour faciliter les vols de l'ONU et des organisations internationales.

Deuxièmement, nous soulignons la nécessité d'accélérer les efforts de déblayage des décombres et d'entamer la phase de relèvement rapide dans toutes les zones touchées par le tremblement de terre, qui souffrent d'une pénurie grave de services de base et d'abris pour les victimes. Cela nécessite la fourniture d'équipements lourds et de matières premières pour restaurer les infrastructures et reconstruire ce qui a été détruit. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour soutenir les projets de relèvement rapide, et nous soulignons l'importance de concentrer les efforts sur les zones touchées.

Troisièmement, nous devons rester vigilants face aux groupes terroristes qui continuent d'exploiter les vulnérabilités pour atteindre leurs objectifs. Alors que nous étions tous préoccupés par les conséquences dévastatrices du tremblement de terre, des groupes terroristes ont bloqué l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, pour servir leurs intérêts étroits aux dépens du peuple syrien. Une fois de plus, mon pays condamne fermement ces pratiques, qui représentent une exploitation dangereuse de la tragédie actuelle. Face à la situation actuelle, il faut augmenter le volume et la fréquence des livraisons d'aide à travers les lignes de front pour répondre aux besoins actuels, sans aucune entrave de la part des groupes terroristes.

Nous sommes aussi vivement préoccupés par les informations faisant état de l'augmentation des enlèvements et des meurtres commis par Daech en Syrie ces dernières semaines. Nous condamnons l'attaque terroriste perpétrée dans l'est de Homs par Daech, qui a entraîné la mort de 53 personnes, et qui est une illustration de l'exploitation éhontée de cette catastrophe par les groupes terroristes.

Pour conclure, même si ce tremblement de terre dévastateur est l'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire et restera pendant longtemps un souvenir douloureux dans nos esprits, nous continuerons de faire preuve de solidarité avec le peuple syrien dans cette épreuve afin de préserver sa dignité.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil fait cette déclaration sur les aspects politiques du conflit à titre national.

Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés. Le Brésil salue les efforts inlassables qu'ils déploient pour atténuer la souffrance du peuple syrien après plus d'une décennie de conflit, et maintenant les conséquences tragiques de séismes d'une magnitude sans précédent. La semaine dernière, le Gouvernement

brésilien a annoncé le don de purificateurs d'eau et de sept tonnes d'aliments déshydratés nutritifs au Gouvernement syrien, dans le cadre des efforts pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées.

Nous remercions également la Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children, M^{me} Rasha Muhrez, de son exposé émouvant et de ses observations. Comme l'a décrit M^{me} Rasha Muhrez, partout en Syrie, des enfants continuent de subir de terribles traumatismes alors qu'ils devraient être épargnés par les conséquences des hostilités. La situation des enfants dans les camps, comme le camp de Hol, est particulièrement préoccupante et mérite un regain d'attention. À cet égard, nous saluons les efforts de rapatriement en cours.

La souffrance humaine supplémentaire causée par les séismes accentue la nécessité d'un règlement politique du conflit. La position du Brésil demeure inchangée. Seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, dans le plein respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie, peut permettre de parvenir à un règlement durable du conflit.

Un cessez-le-feu général s'impose d'urgence. Nous nous associons aux appels répétés adressés par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue, préservent les divers accords de cessez-le-feu et respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous condamnons toutes les activités terroristes et les récentes attaques menées par des forces étrangères, qui ont entraîné la mort de plusieurs civils et qui compromettent gravement le processus politique.

La résolution 2254 (2015) propose une feuille de route susceptible de rétablir l'unité et la souveraineté de la Syrie. Depuis de nombreux mois, nous ne constatons aucun progrès en ce qui concerne les réunions de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens sous les auspices de l'ONU. Nous espérons que lorsqu'il se réuniront à nouveau, les membres de l'organe restreint feront preuve d'une volonté politique renouvelée et réelle de faire avancer le processus.

Le Brésil félicite l'Envoyé spécial Geir Pedersen de ses efforts de rapprochement pour renouer le dialogue avec les principales parties prenantes afin de sortir le processus politique de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement. Nous le félicitons en outre de sa collaboration continue avec le Comité consultatif des femmes syriennes.

Nous espérons que les récents gestes de solidarité internationale observés au lendemain du séisme auront une influence positive sur le dossier politique afin d'ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de règlement politique. Nous comptons que la coopération humanitaire actuelle facilitera l'adoption de nouvelles mesures de confiance. En 2023, ne nous contentons pas d'espérer ; travaillons aussi d'arrache-pied pour trouver une issue politique favorable à la situation en Syrie afin d'apporter la paix, la stabilité et la réconciliation tant souhaitées par le peuple syrien.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Directrice Muhrez de leurs exposés.

Dans moins de deux semaines, cela fera 12 ans qu'une poignée d'adolescents syriens étaient arrêtés à Deraa par le régime d'Al-Assad pour avoir tagué des slogans en faveur de la démocratie, un événement qui allait marquer le début des manifestations du Printemps arabe et de la répression brutale des manifestants.

Les adolescents syriens d'aujourd'hui n'ont connu que la guerre et la violence. Ils ont vu leurs proches être exécutés arbitrairement ou victimes de disparition forcée. Jour après jour, ils risquent de connaître la famine, et ils n'ont accès ni à l'éducation ni aux soins de santé, et ne savent pas ce qu'est la sécurité de base ni la liberté.

Depuis près de 12 ans, le régime défigure la Syrie, qu'il a transformée en une terre sanglante, où les aspirations du peuple syrien à la liberté et à la dignité ont été étouffées et où plus de deux Syriens sur trois ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, 12 millions d'entre eux étant confrontés à la faim, soit le nombre le plus élevé depuis le début du conflit.

Les récents séismes dévastateurs n'ont fait qu'accroître la misère et augmenter considérablement les besoins humanitaires. Nous appuyons fermement la prorogation du mandat transfrontière pour six mois supplémentaires afin de garantir la fourniture ininterrompue d'une aide vitale aux 4,1 millions de Syriens qui vivent dans le nord-ouest de la Syrie. Nous nous félicitons de l'ouverture de deux points de passage supplémentaires vers le nord-ouest de la Syrie en réponse à l'augmentation immédiate et spectaculaire des besoins humanitaires, dont l'ampleur est sans précédent.

Nous maintenons que pour assurer la prévisibilité, la préparation, l'appui, la mobilisation efficace des

ressources et la mise en œuvre des projets, il faut adopter une nouvelle résolution. Cela permettra à ces points de passage de permettre un accès durable, pas simplement tant que le régime le jugera approprié, mais aussi longtemps que cela sera nécessaire.

La cause profonde de la tragédie humaine inimaginable qu'est la Syrie aujourd'hui est politique. Elle ne peut être réglée, ni ne le sera, sans répondre aux revendications politiques et aux aspirations du peuple syrien à la liberté et à la sécurité. Il n'y a pas d'autre moyen de parvenir à la paix en Syrie que d'appliquer intégralement la résolution 2254 (2015). Une transition politique réelle et inclusive, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes, est une condition nécessaire si l'on veut pouvoir espérer des progrès et un juste règlement politique en Syrie.

Nous appuyons vigoureusement l'Envoyé spécial Pedersen, qui promeut la mise en œuvre intégrale et complète de la résolution 2254 (2015), y compris dans le cadre de son approche par étapes pour relancer le processus politique, avec notamment la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. Nous déplorons l'obstruction du régime syrien et de ses partisans, et nous leur demandons de renoncer à leurs prétextes absurdes et de permettre à la Commission constitutionnelle de se réunir à nouveau à Genève pour sa neuvième session, comme prévu.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer notre ferme appui à un nouveau mécanisme chargé de déterminer ce qu'il est advenu des détenus et des personnes portées disparues en Syrie. Cela est nécessaire pour permettre à presque toutes les familles syriennes de tourner la page.

La crise profonde et persistante que traverse la Syrie sur les plans humanitaire, politique, militaire, économique et en matière de sécurité et de droits humains ne sera pas réglée sans un engagement véritable et un soutien ferme en faveur de réformes démocratiques et d'institutions opérationnelles, créées par le peuple pour le peuple. Seule une Syrie nouvelle et ancrée dans la justice parviendra à la réconciliation tant attendue, qui est une condition préalable à la réalisation d'une paix et d'un développement durables.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie Geir Pedersen, Martin Griffiths et Rasha Muhrez pour leurs interventions.

Nous sommes pleinement mobilisés pour aider le peuple syrien. La France est mobilisée, depuis 12 ans, pour aider tous les Syriens par tous les moyens possibles.

Après le séisme, nous avons débloqué une aide de 12 millions d'euros et livré 40 tonnes de matériel d'urgence, et nous souhaitons faire plus.

Nous avons salué la mobilisation de Martin Griffiths pour obtenir l'ouverture de plus de points de passage de l'aide à travers la frontière. Nous n'aurions toutefois pas été dans la situation de devoir attendre sept jours si les autres points de passage initialement prévus par le mécanisme transfrontalier n'avaient pas été fermés un à un depuis 2020, malgré l'aggravation continue de la situation humanitaire.

L'aide humanitaire doit être distribuée sans entrave à tous les Syriens dans le besoin. Or la complexité des opérations humanitaires en Syrie demeure entière, notamment en raison du régime, qui détourne une part substantielle de l'aide qui transite par Damas et a ponctionné des fonds alloués au financement de projets humanitaires.

S'agissant des sanctions, elles ont été adoptées en réponse aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis par le régime et ses affidés. Les sanctions européennes n'ont jamais empêché l'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie. Les montants des financements alloués par l'Union européenne et ses États membres au plan de réponse humanitaire pour la Syrie en sont la preuve – 27 milliards de dollars depuis 2011, je le rappelle. En 2022, la Commission européenne et ses États membres ont versé 770 millions de dollars d'aide.

Le 23 février, les États membres de l'Union européenne ont adopté une exemption humanitaire temporaire pour une durée de six mois. Cette exemption ne signifie pas que les sanctions empêchaient l'aide humanitaire d'atteindre les populations et de répondre à leurs besoins. Il s'agit simplement d'adapter cet outil à l'urgence liée aux séismes et à permettre aux organisations non gouvernementales d'agir avec plus de rapidité.

Je souhaite rappeler l'importance que le Conseil reste saisi de la question de l'aide humanitaire en Syrie, qui reste un pays en guerre. Nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu national.

Le drame humanitaire du séisme ne peut néanmoins pas nous faire oublier les réalités de la guerre en Syrie. L'Envoyé spécial s'est rendu à Damas le 13 février. Malheureusement, en dépit de ses efforts, le régime continue de bloquer toute avancée vers une paix durable, sous l'égide de l'ONU, telle que définie par la résolution 2254 (2015), adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Le tremblement de terre est un nouveau drame qui s'ajoute aux tragédies subies par les Syriens

durant 12 ans de guerre : bombardements de populations civiles, utilisation d'armes chimiques, recours systématique à la torture et aux violences sexuelles par le régime. L'ONU l'a largement documenté. Les Syriens sont les victimes des crimes de guerre commis par le régime et ses affidés. Avant le séisme, les chiffres étaient déjà sans précédent : la brutalité du conflit et la répression du régime ont provoqué un des plus grands mouvements de populations de ce siècle. Par ailleurs, plus de 100 000 personnes sont portées disparues, dont la plupart dans les prisons du régime.

Les Syriens demandent justice, car sans justice, aucune paix durable n'est possible. La France poursuivra sans relâche son combat contre l'impunité ; les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité devront rendre compte de leurs actes.

La position de la France reste claire : en l'absence de processus crédible et inclusif, nous ne renoncerons pas à notre position vis-à-vis du régime syrien, qui doit s'engager dans un processus politique.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. J'ai écouté attentivement l'exposé de M^{me} Rasha Muhrez.

La Chine présente une nouvelle fois ses condoléances aux Gouvernements et aux peuples turc et syrien pour les graves pertes humaines et matérielles causées par les tremblements de terre dévastateurs.

Après le tremblement de terre, le Gouvernement chinois a immédiatement activé son mécanisme d'aide humanitaire d'urgence et fourni 40 millions de yuan à la Türkiye et 30 millions de yuan à la Syrie. Nous avons expédié une aide alimentaire à la Syrie, qui sera bientôt suivie d'une aide d'une valeur de 10 millions de yuan sous la forme de maisons préfabriquées. La société chinoise s'est largement mobilisée, de nombreux Chinois faisant, de leur propre initiative, des dons financiers et en nature. Près de 20 équipes d'intervention d'urgence non gouvernementales se sont rendues dans les régions touchées par le tremblement de terre. La Société nationale de la Croix-Rouge chinoise a fourni au Croissant-Rouge turc et au Croissant-Rouge arabe syrien une aide d'urgence en espèces et des fournitures de secours. La Chine continuera à aider la Türkiye et la Syrie à surmonter la catastrophe et à reconstruire leur pays en fonction de leurs besoins.

Lorsqu'un pays est en détresse, tous les autres se précipitent à son secours. Dans les circonstances actuelles, l'aide bilatérale et l'appel humanitaire lancé

par l'ONU sont des nécessités absolues, et doivent donc être salués et encouragés. La Chine remercie toutes les parties, en particulier les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Égypte et d'autres pays arabes, d'avoir tendu la main au Gouvernement et au peuple syriens, ainsi que le Secrétaire général adjoint Griffiths et l'Envoyé spécial Pedersen de s'être rendus immédiatement dans les régions touchées après le tremblement de terre et d'avoir mobilisé l'aide internationale. Elle salue également l'appel humanitaire éclair lancé par l'ONU pour apporter des secours d'urgence en Syrie, et espère que l'aide fournie via tous les canaux sera rendue opérationnelle et coordonnée le plus rapidement possible.

La Chine se félicite de la décision prise par le Gouvernement syrien d'ouvrir les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, qui sont déjà utilisés, permettant ainsi à davantage de convois d'accéder au nord-ouest de la Syrie pour acheminer en continu des fournitures à la population touchée. Il s'agit là d'un effort positif de la part du Gouvernement syrien pour soulager les souffrances des personnes sinistrées à la suite du tremblement de terre, ce qui montre à la fois la volonté réelle de la Syrie de travailler avec l'ONU, et la capacité de l'ONU à résoudre des problèmes concrets en matière d'aide humanitaire transfrontière en se coordonnant avec les parties concernées. Ce type d'interactions saines mérite d'être encouragé.

Malheureusement, l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie est toujours entravé. Nous appelons toutes les parties à donner la priorité aux intérêts des Syriens, à agir dans un esprit constructif, à accroître la communication et la coordination, à lever tous les obstacles et à exploiter pleinement le mécanisme transfrontière.

Des années de sanctions unilatérales illégales ont considérablement aggravé la crise économique en Syrie et privé la population de moyens de subsistance, tout en réduisant à néant la capacité d'intervention du pays en cas de catastrophe. Les crises humanitaires simultanées engendrées par les tremblements de terre, l'hiver rigoureux et les épidémies de choléra ont rendu les conséquences humanitaires des sanctions unilatérales encore plus démesurées. Ce mois-ci, certains pays ont annoncé un assouplissement temporaire de leurs sanctions unilatérales contre la Syrie, ce qui, d'une certaine manière, ne fait que confirmer la gravité de la situation. Nous espérons que les changements de politique adéquats seront mis en œuvre dans les plus brefs délais afin de permettre aux organismes humanitaires de fonctionner sans entrave et de faciliter véritablement les opérations de sauvetage et de secours.

Il convient de souligner que pour remédier au préjudice systématique infligé par les sanctions unilatérales aux fondements économiques et à la capacité de développement de la Syrie, ni les mesures temporaires ni les dérogations partielles ne sont suffisantes. Nous exhortons les pays concernés à lever immédiatement et sans condition toutes les sanctions unilatérales illégales contre la Syrie et à cesser de créer de toutes pièces des catastrophes humanitaires et de les aggraver.

La position de la Chine sur la question syrienne est claire et constante. Un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens est le seul moyen de régler la question syrienne. La Chine salue les efforts constants déployés par l'Envoyé spécial Pedersen dans le cadre d'une approche « pas à pas » pour faciliter le dialogue, la concertation et la confiance mutuelle entre les factions en Syrie.

Les tremblements de terre, aussi tragiques soient-ils, peuvent aussi être une occasion d'aller de l'avant ensemble. Nous espérons que les parties concernées en Syrie sauront aller au-delà des divisions politiques, qu'elles parviendront plus rapidement à un consensus et qu'elles feront tout leur possible pour organiser au plus vite la neuvième session des réunions de la Commission constitutionnelle syrienne.

Le processus politique syrien ne peut avancer sans un environnement sûr. La communauté internationale doit adopter des critères uniformes, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité, et combattre toutes les forces terroristes en Syrie en appliquant le principe de tolérance zéro. Les parties concernées doivent mettre un terme à toute connivence avec les forces terroristes et cesser de les couvrir et de les exploiter politiquement. Le Représentant permanent de la Syrie, dans une lettre datée du 19 février adressée à la Présidente du Conseil de sécurité, a condamné la frappe aérienne effectuée par un pays donné sur des zones résidentielles de Damas ce jour-là. La Chine appelle une nouvelle fois à respecter sincèrement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et à mettre fin à la présence illégale et aux activités militaires des forces étrangères dans le pays. Le pillage illégal des ressources naturelles de la Syrie par les forces étrangères doit également cesser immédiatement.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Je tiens à adresser mes condoléances à M^{me} Muhrez pour la perte tragique de ses cousines et à la remercier de ses observations précieuses

et de son témoignage poignant décrivant, en particulier, les conséquences du tremblement de terre sur les enfants et leurs familles.

Je tiens à nouveau à exprimer les plus sincères condoléances du Royaume-Uni à toutes les personnes touchées par les tremblements de terre meurtriers qui ont frappé la Türkiye et la Syrie ce mois-ci. Le Royaume-Uni a réagi immédiatement, en fournissant des fonds additionnels aux équipes de premiers secours dans le nord-ouest de la Syrie et en annonçant le versement d'une aide d'urgence supplémentaire de 30 millions de dollars à l'ONU et aux partenaires humanitaires en Syrie et en Türkiye, ainsi qu'en délivrant une licence générale exemptant toute nouvelle aide des sanctions. Cela a permis de fournir une aide indispensable, notamment un abri, à des milliers de personnes confrontées à des températures glaciales.

Nous saluons les efforts déployés de toute urgence par l'ONU pour intensifier les secours humanitaires et nous nous félicitons de l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Cette dernière tragédie a mis en évidence l'importance d'un accès sans entrave, prévisible et inconditionnel au nord-ouest de la Syrie. Le Conseil doit continuer à suivre de près cette situation, compte tenu des inquiétudes persistantes relatives aux détournements et aux ingérences du régime en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire.

Avant même le tremblement de terre, les besoins étaient déjà à leur plus haut niveau après plus d'une décennie de conflit, au cours de laquelle le régime d'Al-Assad a agi avec un mépris total pour le bien-être de la Syrie et de son peuple. Nous ne pouvons pas permettre au régime de se servir de cette tragédie pour éviter de rendre des comptes pour ses actes. Ce mois-ci, le Conseil a entendu de nouvelles preuves de l'emploi criminel d'armes chimiques contre la population civile par le régime, à Douma en 2018 (voir S/PV.9255). Des milliers de familles attendent toujours des réponses au sujet de leurs proches qui ont disparu dans le système carcéral d'Al-Assad. Dans le même temps, le régime continue d'être une source d'instabilité dans la région, notamment par la production et le trafic de Captagon. Cette industrie illicite de stupéfiants, qui représente des dizaines de milliards de dollars, finance le mode de vie luxueux d'un régime dont la population, comme l'a dit M. Griffiths, est entassée dans des tentes dans des conditions glaciales.

Ce dont le peuple syrien a besoin dans l'immédiat, c'est d'une aide humanitaire, mais il nécessite et mérite plus que cela. Il a besoin d'une paix durable, inclusive

et juste. Comme l'a dit M^{me} Muhrez, nous lui devons cela. Le processus politique mené sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, défini dans la résolution 2254 (2015), reste la seule voie viable pour instaurer cette paix. Nous saluons les efforts significatifs déployés pour progresser dans ce sens, notamment les efforts importants fournis dans la région. Nous exhortons le régime à y participer sans délai et de bonne foi.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs interventions devant le Conseil de sécurité aujourd'hui le Secrétaire général adjoint Griffiths, l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children, M^{me} Muhrez. Malte leur est reconnaissante pour leurs exposés et leur appel collectif à l'action alors que nous faisons face à une nouvelle situation d'urgence en Syrie.

Comme nous l'avons entendu ce matin, les conséquences graves du tremblement de terre sont encore ressenties dans toute la Syrie. Dans tout le pays, et surtout dans le nord-ouest, l'ampleur de la crise dépasse ce qui était inimaginable il y a moins d'un mois. L'approvisionnement en eau et les services d'assainissement, les abris, le combustible, la nourriture et la protection figurent désormais parmi les besoins les plus immédiats de la population. Avant cette dernière catastrophe, quelque 15,3 millions de Syriens et Syriennes avaient déjà besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons œuvrer de concert pour faire face à cette double crise humanitaire.

Cette catastrophe a eu des effets dévastateurs sur les enfants. Nous avons appris que 1 300 écoles ou structures d'apprentissage temporaires en Syrie ont été endommagées ou détruites, et que quelque 6,4 millions d'enfants ont besoin d'un soutien éducatif. Il faut fournir de toute urgence aux enfants non accompagnés et séparés une protection et une prise en charge appropriée, alors que les efforts de recherche des familles et les activités de suivi des dossiers se poursuivent. Les familles ont besoin d'un soutien psychosocial d'urgence pour les aider à se remettre des horreurs qu'elles ont vécues. Les femmes et les filles méritent d'être protégées et de bénéficier d'une intervention humanitaire tenant compte des questions de genre. Ce qu'il faut maintenant, ce n'est rien de moins qu'une aide humanitaire immédiate et durable pour sauver des vies et éviter les pires conséquences secondaires du tremblement de terre.

Nous sommes toujours favorables à l'acheminement de l'aide humanitaire vers toutes les personnes qui en ont besoin conformément aux principes établis et selon les modalités les plus efficaces et les plus directes. À cet égard, Malte se félicite de l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Nous appelons au renforcement de l'appui apporté à ces opérations et nous demandons aux États Membres de contribuer au règlement des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement auxquels l'ONU est confrontée, ce qui permettra d'augmenter l'ampleur et d'accélérer le rythme des opérations de secours pour répondre rapidement aux besoins des plus vulnérables. Malte exprime l'espoir que les opérations à travers les lignes de front pourront également être intensifiées dans les jours à venir. Toutefois, nous soulignons le caractère toujours essentiel de la résolution 2672 (2023) et des points de passage frontaliers supplémentaires, dont l'ampleur et la portée ne peuvent être égalés à l'heure actuelle par les opérations à travers les lignes de front.

Cette crise est un nouveau coup dévastateur porté à la population syrienne. Le tremblement de terre a amplifié et exacerbé les souffrances humanitaires en Syrie, mais nous ne devons pas oublier qu'il est loin d'en être la cause. Douze années de conflit et les innombrables crimes commis par le Gouvernement syrien et les parties au conflit ont infligé des souffrances indicibles à des millions de personnes. Malte réaffirme que, même face à cette tragédie, nous devons continuer d'appeler sans relâche à des progrès sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

Malte est consternée par les informations faisant état de bombardements par des forces gouvernementales dans le nord-ouest au lendemain du tremblement de terre, et appelle à nouveau à un cessez-le-feu sur tout le territoire syrien. Nous demandons instamment que la Commission constitutionnelle se réunisse à nouveau à Genève et nous exprimons notre appui à ce processus dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU. Nous réaffirmons que les retours des réfugiés et déplacés syriens doivent être légaux et se faire en toute sécurité et de manière librement consentie, conformément aux critères établis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous appelons une fois de plus à la libération, dans la transparence et d'une manière vérifiable, de toutes les personnes détenues arbitrairement en Syrie, ainsi qu'à la communication d'informations sur le sort des milliers de personnes portées disparues et le lieu où elles se trouvent.

Pour terminer, Malte appuie pleinement l'action de l'Envoyé spécial Pedersen ainsi que son initiative

progressive et réciproque, et nous appelons Damas à participer de bonne foi à ses bons offices. Le tremblement de terre qui s'est produit le 6 février en Syrie et en Türkiye offre une occasion tragique de nous recentrer et de redoubler d'efforts pour garantir une paix juste et durable au peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Alors que la République arabe syrienne se remettait des conséquences du tremblement de terre, enterrait ses martyrs et se lançait dans une course contre la montre pour faire face aux répercussions catastrophiques de ce séisme dévastateur, les forces terroristes et les forces d'occupation israéliennes ont pris pour cible la Syrie et son peuple. L'organisation terroriste Daech a mené une attaque brutale, qui a coûté la vie à 53 citoyens et en a blessé d'autres alors qu'ils cherchaient des truffes dans la ville de Soukhné, dans l'est de la province de Homs.

Simultanément à cette attaque terroriste, le dimanche 19 février, l'entité israélienne d'occupation a lancé une attaque aérienne depuis le Golan occupé à l'aide de missiles contre des quartiers résidentiels de Damas habités par des civils. Selon les premiers chiffres, cette attaque a coûté la vie à cinq martyrs et blessé gravement 15 civils. Elle a également détruit un certain nombre d'habitations et causé des dommages matériels à plusieurs centres éducatifs et sites historiques.

Cette attaque terroriste israélienne était préméditée et s'inscrit dans le cadre des attaques systématiques et délibérées menées par Israël contre des civils et des biens de caractère civil syriens, notamment des maisons, des centres de services, des aéroports et des ports. Cette attaque constitue un crime de guerre absolu et une violation flagrante du droit international, des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et de ses dispositions. Elle constitue une menace claire pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient. La République arabe syrienne a appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités premières en condamnant ces attaques israéliennes et à prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir toute nouvelle attaque, tenir pour responsables et punir les auteurs de ces crimes, et veiller à ce qu'ils ne se reproduisent pas. À cet égard, la Syrie renouvelle son appel aux pays qui appuient Israël au Conseil, en particulier les États-Unis d'Amérique, pour qu'ils cessent d'empêcher le Conseil de sécurité de

s'acquitter de son mandat visant à mettre fin aux crimes commis par l'occupation israélienne et les groupes terroristes et à les amener à rendre des comptes.

Plus de trois semaines se sont écoulées depuis le tremblement de terre dévastateur qui a frappé la Syrie, faisant des milliers de victimes et de blessés et détruisant des centaines de bâtiments et autres infrastructures et services. Le Gouvernement syrien continue, dans la limite de ses capacités, à faire tout son possible pour faciliter l'intervention d'urgence face aux effets du tremblement de terre dans les quatre provinces touchées.

À ce titre, le Gouvernement syrien a fourni les aménagements et les dérogations nécessaires à l'arrivée de l'aide et des secours humanitaires par les trois aéroports syriens, le port maritime de Lattaquié et les points de passage de la frontière terrestre avec le Liban et la Jordanie. Il a accordé des autorisations et des facilités à l'ONU et aux organisations internationales opérant en Syrie, notamment en facilitant et en accélérant les procédures douanières, en délivrant des visas et en garantissant l'entrée de fournitures et de travailleurs humanitaires pour aider les personnes touchées.

Dans le même temps, le Gouvernement syrien a fait part de sa volonté de fournir une aide humanitaire à tous les Syriens se trouvant sur le territoire, y compris dans le nord-ouest du pays. Il a pris la décision souveraine d'approuver l'ouverture de deux points de passage supplémentaires, Bab el-Salam et Raaï, pour une période de trois mois de sorte à apporter une aide humanitaire à la population de cette région. Cette décision a permis, à ce jour, l'entrée de centaines de camions transportant l'aide humanitaire, ce qui témoigne de l'importance que revêt l'accord conclu avec l'ONU.

Le Gouvernement syrien a également continué d'accorder les autorisations et les facilités nécessaires pour acheminer l'aide humanitaire depuis la Syrie, notamment en organisant des missions humanitaires à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie, pour une période de six mois, afin de fournir une aide humanitaire et de procéder à des évaluations des besoins humanitaires dans cette région pour faire face aux répercussions du tremblement de terre et de ses répliques.

La Syrie réaffirme qu'il importe de continuer de mettre en œuvre toutes ces mesures de bonne foi. Nous rejetons toutes les tentatives de politiser la situation humanitaire en Syrie, qu'il s'agisse des ordres donnés par les opérateurs des groupes terroristes Front el-Nosra/Hay'at Tahrir el-Cham afin d'empêcher le passage de l'aide humanitaire à travers les lignes de front, ou du scepticisme et de la confusion semés par certains pays occidentaux à l'égard

de la décision du Gouvernement syrien d'autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire par deux nouveaux points de passage frontaliers, ainsi que des allégations de ces pays selon lesquelles l'aide est détournée. Ce détournement n'est pas confirmé par l'ONU et constitue un mensonge visant à entraver les efforts menés par le Gouvernement syrien pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux Syriens. Pourquoi n'avons-nous pas entendu ces pays condamner les groupes terroristes qui font obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front ?

La République arabe syrienne adresse une fois de plus ses remerciements et exprime sa reconnaissance à tous les pays qui se sont montrés solidaires de la Syrie et de son peuple et ont répondu rapidement aux besoins des Syriens confrontés à une situation aussi difficile. Cela a permis d'apporter un soutien important aux efforts déployés au niveau national pour atténuer les effets du tremblement de terre et sauver de nombreux blessés. Nous remercions en outre le Secrétaire général d'avoir lancé un appel éclair pour faire face aux répercussions catastrophiques du tremblement de terre. Les efforts internationaux doivent se concentrer sur la reconstruction des infrastructures et la réparation des dommages subis par les installations essentielles de services, de santé et d'éducation. Il s'agit d'un besoin urgent au vu du retour des personnes déplacées touchées par le tremblement de terre dans leur région et leur foyer.

À cet égard, nous sommes vivement préoccupés par le faible niveau de financement du plan d'aide humanitaire pour la Syrie. Le plan 2022 a reçu moins de 50 % des fonds promis. C'est pourquoi nous appelons les pays donateurs à fournir les fonds nécessaires au plan d'aide humanitaire et à l'appel éclair humanitaire pour la Syrie afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin dans le pays.

Dans son dernier rapport en date sur la situation humanitaire en Syrie (S/2023/127), le Secrétaire général a réaffirmé

« l'importance de fournir des garanties claires qu'aucune sanction unilatérale n'interférerait avec les opérations de secours organisées au profit de la population syrienne » (S/2023/127, par. 81).

Nous sommes bien conscients que les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne ne reconnaîtront pas l'ampleur des effets néfastes des sanctions unilatérales qu'ils imposent aux Syriens. Je vais par conséquent présenter brièvement certains aspects qui montrent l'inexactitude de leurs affirmations et prouvent que ces sanctions injustes ont des effets néfastes sur les Syriens et qu'elles ont effectivement été conçues dans ce but.

Premièrement, les sanctions et les restrictions imposées au secteur du transport aérien et aux équipements de l'aviation civile syriens ont porté atteinte à la sécurité des passagers civils et causé de nombreuses difficultés pour les vols de secours internationaux à destination des aéroports syriens, tant avant qu'après la catastrophe. De nombreuses compagnies aériennes internationales ont été contraintes d'utiliser l'aéroport de Beyrouth par crainte de ces sanctions, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires et retardé l'acheminement de l'aide aux victimes du tremblement de terre.

Deuxièmement, les sanctions et les restrictions imposées aux hôpitaux publics et privés en Syrie, y compris les hôpitaux pour enfants, et l'interdiction faite aux entreprises internationales de vendre des médicaments et des équipements médicaux nécessaires à la Syrie ont exacerbé la vulnérabilité du secteur de la santé en Syrie, notamment pendant la pandémie et le tremblement de terre.

Troisièmement, les sanctions et les restrictions imposées à l'importation de pétrole et de ses dérivés en Syrie ont provoqué une pénurie aiguë de combustible utilisé pour le chauffage, le transport et la production d'électricité. Qui plus est, la confiscation illégale par les États-Unis de champs pétroliers et gaziers dans le nord-est de la Syrie et les activités de contrebande de pétrole ont privé le peuple syrien de cette matière importante et de milliards de dollars de recettes.

Quatrièmement, les sanctions et les restrictions imposées à l'importation de centrales électriques, d'équipements connexes et de pièces détachées ont privé les Syriens d'électricité pendant plus de 20 heures par jour, en moyenne.

Cinquièmement, les sanctions et les restrictions imposées à l'importation d'équipements et de machines nécessaires à l'approvisionnement en eau potable, à l'irrigation, à la stérilisation et à la purification de l'eau, ainsi qu'à la réparation et à l'amélioration du réseau d'égouts, ont provoqué la propagation de nombreuses maladies, notamment le choléra.

Sixièmement, les sanctions et les restrictions imposées à l'importation de gros engins de chantier et d'autres équipements de construction en Syrie ont affaibli la capacité de ce pays de faire face aux répercussions du tremblement de terre et démontré le besoin urgent de tels équipements pour les opérations de sauvetage et l'enlèvement de dizaines de milliers de tonnes de débris et de décombres de bâtiments détruits, ainsi que pour la

construction d'unités de logement pour des centaines de milliers de victimes du tremblement de terre.

Septièmement, les restrictions et les sanctions imposées aux importations d'engrais nécessaires à l'agriculture et à la production alimentaire, ou à la production locale de denrées alimentaires, ont causé des dommages irréparables à la production agricole de la Syrie et contribué à une forte augmentation du coût des denrées alimentaires produites localement. Elles ont compromis la sécurité alimentaire des Syriens et entraîné des niveaux élevés de malnutrition.

Enfin, les sanctions et les restrictions imposées aux banques syriennes, y compris la Banque centrale, ont entraîné le gel ou la rupture des relations financières avec les banques étrangères et les ont empêchées d'effectuer les transactions financières nécessaires pour tous les secteurs vitaux que je viens de mentionner. Et cette liste n'est pas exhaustive. Ce ne sont là que quelques exemples des répercussions négatives des sanctions américaines et européennes.

Pour terminer, je tiens à souligner que les efforts nécessaires pour faire face aux conséquences dévastatrices du tremblement de terre se poursuivent. Ils requièrent un soutien international accru et d'immenses ressources. Cela ne sera possible qu'en donnant la priorité aux considérations humanitaires plutôt qu'aux considérations politiques, en apportant un appui sincère et véritable à la Syrie et à son peuple, en faisant en sorte que les donateurs respectent les engagements qu'ils ont pris et en créant un environnement sûr et stable. Pour cela, il faut soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme, mettre fin aux attaques répétées et systématiques d'Israël, mettre un terme à la présence illégale des forces étrangères sur le territoire syrien et lever les mesures unilatérales et coercitives imposées au peuple syrien immédiatement, complètement et sans condition.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Jalil Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Pedersen et M. Griffiths de leurs informations mises à jour et de leurs exposés instructifs.

Le tremblement de terre dévastateur survenu récemment en Syrie a exacerbé la situation humanitaire déjà catastrophique que connaissait ce pays, entraînant l'effondrement des structures et des services de base et compromettant gravement la capacité de la population

à satisfaire ses besoins essentiels. Compte tenu de la gravité de la situation, l'aide humanitaire doit être renforcée et fournie en toute impartialité et sans discrimination, inconditionnellement et sans politisation, pour que les personnes les plus vulnérables puissent recevoir l'aide dont elles ont besoin. Nous félicitons l'ONU et les organismes humanitaires des efforts constants qu'ils fournissent pour aider le peuple syrien et soulager ses souffrances, tout particulièrement en cette période difficile. L'Iran a été l'un des premiers pays à répondre positivement aux demandes humanitaires de la Turquie et de la Syrie en envoyant une aide humanitaire, et nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les personnes touchées par ce tremblement de terre dévastateur en ces temps difficiles.

Afin de faire face plus efficacement à la crise humanitaire actuelle que connaît la Syrie, la communauté internationale doit donner la priorité à la levée des sanctions unilatérales inhumaines. Nous devons reconnaître qu'en raison des mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie, qui constituent des violations flagrantes du droit international et de la Charte des Nations Unies, il est plus difficile de satisfaire les besoins de la population. En outre, les institutions gouvernementales ont du mal à fournir des services de base et à améliorer les conditions de vie des populations. Les récentes dérogations pour raison humanitaire ne suffisent pas et ne sont qu'une tentative de faire croire que l'on se soucie du sort des populations concernées. Il ne suffit pas de prononcer des déclarations de solidarité sans prendre des mesures concrètes. Nous demandons la levée immédiate, totale et inconditionnelle de ces sanctions injustifiées. Dans le même temps, il faut mettre un terme au pillage continu des ressources naturelles de la Syrie par les forces étrangères, qui a entraîné une grave pénurie de carburant et exacerbé la situation humanitaire. Selon la République arabe syrienne, ces actes criminels ont entraîné le vol de ressources et de richesses nationales syriennes d'une valeur de plus de 100 milliards de dollars, essentiellement sous forme de pétrole et de gaz.

Nous soutenons l'application intégrale de la résolution 2672 (2023), qui souligne qu'il faut donner la priorité aux projets de relèvement rapide visant à reconstruire les infrastructures essentielles, à renforcer les opérations d'aide à travers les lignes de front et à relever le défi pressant de garantir l'approvisionnement en électricité, qui est un besoin fondamental pour tous les Syriens. Ces efforts permettront non seulement d'apporter une aide immédiate à la population syrienne, mais aussi de jeter les bases d'un développement durable

à long terme. Il sera essentiel de mener ces activités en étroite coopération et coordination avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et dans le plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous saluons et reconnaissons les efforts déployés par le Gouvernement pour soutenir et faciliter l'accès humanitaire à toutes les régions de la Syrie. La décision prise récemment par la République arabe syrienne d'ouvrir deux nouveaux points de passage pour faciliter l'accès humanitaire mérite le respect et l'appui du Conseil.

En vue de trouver une solution politique plus efficace à la crise syrienne, nous continuons d'insister sur le fait qu'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, est la seule approche viable pour mettre fin à cette crise. Nous continuerons d'agir de concert avec nos partenaires dans le cadre du processus d'Astana pour promouvoir une normalisation durable de la situation en Syrie et dans les environs. Nous appuyons les travaux en cours de la Commission constitutionnelle. Dans ce contexte, nous saluons les efforts que continue de déployer l'Envoyé spécial pour faciliter la prochaine réunion de la Commission et nous nous félicitons de sa dernière visite à Damas et de ses échanges avec les parties syriennes. Nous pensons qu'il est possible de sortir de l'impasse procédurale dans laquelle se trouve actuellement la Commission grâce à un dialogue constructif et de bonne foi entre toutes les parties concernées. Néanmoins, nous devons éviter de concentrer nos efforts sur des initiatives qui ne feront que détourner le processus politique et qui n'apporteront aucune valeur ajoutée.

Le terrorisme reste une menace importante pour la Syrie et la région dans son ensemble et doit être combattu avec détermination. Nous sommes préoccupés par les activités terroristes dans les zones sous occupation. La présence illégale de forces militaires en Syrie, en violation de la Charte et du droit international, est la principale source d'insécurité dans le pays et il faut y mettre fin si nous voulons créer un environnement propice au règlement de la crise. Nous sommes fermement convaincus que la lutte contre le terrorisme doit être menée dans le plein respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie, et sans en faire un prétexte pour violer les principes fondamentaux du droit international.

Pour conclure, nous condamnons fermement l'attaque terroriste commise le 19 février par le régime israélien contre un bâtiment résidentiel civil dans un

quartier densément peuplé du centre de Damas. De telles attaques mettent en péril la paix et la stabilité régionales et constituent une violation du droit international, du droit humanitaire international et de la Charte. La communauté internationale doit contraindre le régime israélien à cesser ses violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que ses attaques terroristes contre des civils et des infrastructures critiques en Syrie. Nous exhortons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et à condamner explicitement les violations persistantes par le régime israélien du principe fondamental du respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des États Membres, qui est le fondement de la Charte.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Önal (Türkiye) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de nouveau Représentant permanent de la Türkiye auprès de l'Organisation des Nations Unies, je tiens à saluer les membres du Conseil et à féliciter Malte pour la façon dont elle a dirigé les travaux du Conseil ce mois-ci. Je remercie également l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M^{me} Muhrez pour leurs précieux exposés.

Les habitants de la Türkiye et de la Syrie voisine sont confrontés aux conséquences accablantes d'un des séismes les plus dévastateurs de l'histoire. Notre douleur et notre tristesse sont profondes. Nos pensées et nos prières vont à toutes les victimes, aux familles endeuillées et aux millions de personnes touchées. Je saisis cette occasion pour exprimer les remerciements sincères et toute la reconnaissance de mon gouvernement et de mon peuple pour les marques de sympathie et les témoignages de soutien que nous avons reçus de la part de la communauté internationale, notamment du Conseil, de l'ONU et de l'Union européenne. Alors que nous essayons de nous atteler à la tâche colossale qui consiste à gérer les nombreuses dimensions de l'aide humanitaire d'urgence et du relèvement après la catastrophe dans une zone plus vaste que la Suisse, les Pays-Bas et le Danemark réunis, qui compte environ 14 millions d'habitants, la poursuite de l'appui international, notamment en répondant à l'appel éclair de l'ONU en faveur de la Türkiye et de la Syrie, sera cruciale.

Tout en tentant de faire face à ces défis dans notre pays, nous continuons à tout mettre en oeuvre pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple syrien. Nous avons déjà réparé les routes menant au point

de passage de Bab el-Haoua, qui ont été endommagées et rendues inutilisables par le séisme. Nous avons également mis à disposition les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pour permettre un transfert plus rapide et en plus grandes quantités de l'aide des Nations Unies, si nécessaire, vers les zones les plus touchées. Les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï étaient déjà opérationnels et ouverts pour l'acheminement d'aide au point zéro par des pays tiers et des organisations humanitaires. Depuis les séismes, comme nous l'a dit M. Griffiths, 456 camions d'aide humanitaire de l'ONU ont emprunté ces points de passage, acheminant des articles de première nécessité à des millions de Syriens.

Il sera de la plus haute importance que l'ONU poursuive son intervention de grande envergure à travers ces points de passage aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux besoins en Syrie de la manière la plus rapide, efficace et efficiente possible. Nous continuons à faciliter les visites de terrain de l'ONU et à évaluer les besoins dans les zones touchées, en plus d'assurer l'acheminement d'aide humanitaire dans la région par des pays tiers. Notre espace aérien est également ouvert aux avions transportant de l'aide humanitaire en Syrie. Dès le jour du séisme, nous avons annoncé que, si nécessaire, nous envisagerions également d'ouvrir le point de passage de Kessab pour acheminer l'aide internationale vers les zones contrôlées par le régime en passant par la Türkiye. Cela reste notre position.

L'appel humanitaire éclair de l'ONU pour la Syrie est un outil important permettant de répondre aux besoins les plus urgents du peuple syrien à la suite de ces séismes dévastateurs. Il est indispensable que les fonds collectés grâce à l'appel éclair aillent là où ils sont le plus nécessaires et soient utilisés pour soulager la détresse des habitants des zones touchées. Outre l'aide transfrontière, la Türkiye poursuit également ses efforts pour faciliter l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Le premier convoi d'aide acheminé de cette manière à Ras el-Aïn depuis le séisme, qui n'était que le deuxième depuis 2019, a eu lieu le 26 février, transportant de l'aide médicale et humanitaire dans la région. Nous nous efforçons par ailleurs de faciliter l'acheminement de l'aide d'Alep à Edleb à travers les lignes de front.

La dévastation causée par le séisme a aggravé la souffrance, le désespoir et le déplacement du peuple syrien. Elle a également démontré une fois de plus le caractère interdépendant de toutes les composantes de la crise syrienne et rendu la nécessité de donner un élan

au processus politique encore plus urgente. Une solution politique durable répondant aux aspirations du peuple syrien ne peut qu'être fondée sur la résolution 2254 (2015). Les positions de toutes les parties prenantes doivent être mieux alignées pour qu'il puisse y avoir des avancées, et nous appuyons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen à cet égard.

Comme nous l'avons déjà souligné, le retour des réfugiés fait également partie intégrante du règlement de la crise syrienne et doit être considéré comme tel. Parallèlement au processus politique, il convient donc de prendre des mesures simultanées pour faciliter le retour volontaire, sûr et digne des réfugiés syriens. Tout au long de ce processus, il restera indispensable d'éliminer les éléments terroristes tels que le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple et Daech et de contrer leurs desseins séparatistes en Syrie. Le terrorisme est la plus grande menace à l'intégrité territoriale de la Syrie ainsi qu'à la paix et à la sécurité dans la région. La Türkiye poursuivra ses efforts pour contribuer au maintien du calme sur le terrain et à la lutte contre le terrorisme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrices inscrit sur la liste.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de février, je voudrais exprimer les sincères remerciements de la délégation maltaise aux membres du Conseil et au secrétariat du Conseil pour tout le soutien qu'ils nous ont apporté. Ce fut assurément un mois chargé, mais nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes dont nous étions saisis. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de chaque délégation et des représentants du Secrétariat, y compris l'équipe d'appui technique et le personnel des services de conférence, les interprètes, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité. Au terme de notre présidence, je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation du Mozambique pour le mois de mars.

La séance est levée à 12 h 40.